



Commission de
services régionaux
Péninsule acadienne



RAPPORT ANNUEL

2023

csrpa.ca

506.727.7979



TABLE DES MATIÈRES

1. COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE	
1.1 MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
1.2 MESSAGE DE LA PREMIÈRE DIRIGEANTE	5
1.3 MANDAT	6
1.4 MISSION, VISION, VALEURS	7
1.5 PROFIL DE LA RÉGION	8
2. GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION	9
2.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
2.2 NOMS DES COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES DES SERVICES DE LA CSRPA	10
2.3 LES COMITÉS	11
2.4 RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS	12
2.5 ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ADMINISTRATIVE	13
3. PRESTATION DES SERVICES	14
3.1 SERVICE D'AMÉNAGEMENT LOCAL	16
3.2 SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES	21
3.3 SERVICE DE CROISSANCE RÉGIONALE	32
3.4 DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	44
4. SERVICES COLLABORATIFS	60
4.1 AÉROPORT DE LA PÉNINSULE ACADIENNE	62
4.2 SERVICE DE CONTRÔLE DES CHIENS	65
5. RÉALISATIONS ET DÉFIS	66
5.1 RÉALISATION D'UNE STRATÉGIE RÉGIONALE	67
5.2 MISE EN PLACE DES NOUVEAUX SERVICES	68
5.3 ÉTUDE SUR LOGEMENT	68
5.4 TRANSPORT RÉGIONAL	69
5.5 COALITION DES CSR DU NORD-EST ET PREMIÈRES NATIONS	69
6. INFORMATIONS FINANCIÈRES	70
7. ANNEXES	80
8. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2023	84





CSR

Péninsule acadienne

2000

2033

1.1 MESSAGE DU PRÉSIDENT



Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel 2023 de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA). L'année 2023 a été une année charnière pour notre organisation. Comme vous le savez, la CSRPA s'est vu hériter de nouveaux mandats qui ont nécessité une attention particulière de la part des membres du conseil d'administration, des employés, des partenaires d'affaires et des acteurs communautaires au courant de la dernière année.

Au terme de la première année de mise en œuvre de la réforme de la CSRPA, il a fallu travailler sur le développement de notre stratégie régionale qui a nécessité la contribution de nombreux collaborateurs, partenaires et individus. Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour votre collaboration à l'édification de notre stratégie, qui constitue le document de référence du conseil d'administration afin de s'assurer que les objectifs sont définis, circonscrits et rencontrés.

La deuxième partie du plan de mise en œuvre de notre réforme était destinée à la formation de nouveaux comités qui s'arrimaient avec les nouveaux mandats de la Commission. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont démontré leur intérêt à siéger sur les différents comités et je remercie les membres des comités respectifs pour leur engagement, leur temps et l'expertise intrinsèque qu'ils apportent autour de la table. Votre volonté de transformer positivement notre belle région rejaillit dans les différents dossiers que vous menez.

Plusieurs dossiers ont également retenu notre attention au cours de la dernière année : le rapport sur l'étude du logement dans la Péninsule acadienne, le dossier de l'aéroport de Bathurst, la Véloroute de la Péninsule acadienne, le dossier des terres agricoles et le transport collectif, pour ne nommer que ceux-là. Cela témoigne de l'aspect dynamique des changements inhérents à nos communautés, de nos interactions et de notre volonté commune de toujours pousser notre région vers le haut.

Je veux souligner le formidable travail de l'équipe et vous féliciter, au nom du Conseil d'administration, pour l'énorme travail consenti sous la direction de notre première dirigeante, Mme Mélanie Thibodeau, qui s'assure que les services offerts aux municipalités et par ricochet aux citoyens et citoyennes soient exemplaires.

En terminant, je vous invite à prendre connaissance de vos accomplissements en lisant les pages de ce rapport, et je vous remercie de faire confiance à votre CSRPA qui voit à l'amélioration continue des processus et façons de faire pour le plus grand bénéfice des municipalités et de leurs résidents.

Kassim Doumbia
Président

1.2 MESSAGE DE LA PREMIÈRE DIRIGEANTE



Je suis fière de vous présenter le Rapport annuel 2023 de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne, qui résume l'ensemble des activités de la dernière année. Comme l'année précédente, l'année 2023 a été marquée principalement par la mise sur pied des nouveaux mandats octroyés par le gouvernement du N.-B. dans le cadre de la dernière réforme de la gouvernance locale.

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne avait une certaine longueur d'avance sur la mise sur pied des nouveaux services mandataires. Le service de développement touristique était déjà bien ancré au niveau régional et ce, depuis 2017. Le service de transport régional avait déjà, pour sa part, bénéficié d'une étude de mise en œuvre en plus d'une autorisation de financement pour l'achat des équipements nécessaires.

Il n'en demeure pas moins que les efforts entourant la création des équipes de travail qui permettront d'apporter l'ensemble des dossiers à bon port ont été colossaux. Ces équipes doivent également être appuyées par une structure administrative solide, bénéficiant des ressources financières et humaines suffisantes pour assurer la mise en œuvre de cette nouvelle mission. La dernière année a donc servi principalement à structurer notre organisation en ce sens.

L'année 2023 a permis également la réalisation d'une nouvelle stratégie régionale qui dresse l'ensemble des actions prioritaires pour tous les services sous la responsabilité de notre organisation. Cette feuille de route est un outil exceptionnel qui guidera autant nos employés que le conseil d'administration dans les démarches à entreprendre pour atteindre les objectifs qui ont été fixés.

Pour ce qui est de nos services traditionnels, ils ont dû également faire face à des changements importants. Notre service d'urbanisme a dû accroître ses capacités humaines afin de répondre à la charge de travail supplémentaire engendrée par le regroupement des communautés. De nouveaux plans municipaux sont en cours d'exécution afin de correspondre à la nouvelle réalité du terrain. En ce qui a trait au service de gestion des déchets solides, l'arrivée de Circular Materials dans la sphère des matières désignées représente une opportunité intéressante pour les communautés en termes financiers, mais engendre également une incertitude au niveau opérationnel.

Tout ce travail a été réalisé par des employés extraordinaires qui ont à cœur le succès de notre organisation. Je profite donc de cette occasion pour souligner leur dévouement exceptionnel et ce, année après année. Aux nouveaux employés qui ont reçu comme mandat la mise sur pied des nouveaux services, soyez assurés que votre contribution fait réellement une différence dans le développement de notre région. Merci de votre confiance, et merci de m'accompagner dans cette grande aventure.

Pour terminer, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration pour leur collaboration et leur appui continu. Je suis choyée de travailler avec un groupe de gens qui ont à cœur le développement de la région.

Mélanie Thibodeau
Première dirigeante

1.3 MANDAT

Les 12 commissions de services régionaux ont été établies en 2013 pour faciliter la collaboration nécessaire entre les communautés, afin d'assurer que celles-ci soient davantage en mesure de répondre aux besoins des résidents en matière de services, et de bénéficier des efforts collectifs visant à bâtir et à maintenir des régions plus fortes. En 2023, des changements majeurs ont été apportés à la gouvernance locale. Ces principaux changements ont été le regroupement de plusieurs communautés ainsi que l'élargissement des mandats des commissions de services régionaux.

SERVICES MANDATAIRES

- Aménagement du territoire
- Gestion des déchets solides
- Sécurité publique
- Développement économique
- Développement communautaire
- Tourisme
- Transport régional
- Planification des infrastructures sportives, récréatives et culturelles

AUTRES SERVICES OFFERTS

- Contrôle des chiens
- Collecte des déchets
- Aéroport de la Péninsule

1.4 MISSION, VISION ET VALEURS

MISSION



La voix de rassemblement de la Péninsule acadienne qui rallie les communautés et qui valorise les solutions collaboratives.

VISION



Chef de file favorisant l'excellence des services régionaux et la collaboration péninsulaire.

VALEURS



Excellence

Nous avons une volonté d'offrir les meilleurs services possibles et de chercher sans cesse à nous améliorer.

Excellence

Nous avons la capacité à réaliser de projets qui soient à la fois nouveaux et adaptés au contexte régional.

Transparence

Nous fournissons aux clients et aux parties prenantes une visibilité sur la manière dont les programmes fonctionnent et peuvent être améliorés.

Honnêteté

Nous sommes ouverts et honnêtes avec nos clients, employés et parties prenantes pour renforcer la confiance du public.

Intégrité

Nous adhérons sans faille à un code moral et de conduite.

Responsabilité

Nous sommes conscients de l'obligation de nous acquitter de nos engagements et d'en assumer les conséquences.

1.5 PROFIL DE LA RÉGION

Territoire

Le territoire de la CSRPA s'étend sur 1865, 23 km² et occupe 2,6 % de la superficie provinciale.

Assiette fiscale

L'assiette fiscale pour l'ensemble du territoire de la CSRPA pour l'année 2023 était de 3 410 228 872 \$, comparativement à 3 189 725 250 \$ pour l'année précédente, représentant ainsi une augmentation de 6,9 %. Cette augmentation est plus importante que celle connue en 2022, soit de 4,5 %. Encore une fois, malgré cette augmentation considérable, celle-ci est bien en-dessous de ce que les régions du sud de la province ont connu en termes d'investissement au sol combiné à l'augmentation des valeurs immobilières. En comparaison avec les autres régions, la CSRPA demeure au 5^e rang des CSR en ce qui a trait à la valeur de son assiette fiscale.

Population

En 2023, la population de la Péninsule acadienne était établie à 46 660. Une correction a été apportée au chiffre de l'année dernière. Ces modifications font suite aux changements des frontières des commissions. D'après les données recueillies dans le rapport sur la projection de croissance de la demande de logement sur le territoire de la CSRPA d'ici 2026, le nombre de résidents sur le territoire a connu une baisse de 0,9 % entre 2016 et 2021. D'après M. Richard Saillant, auteur de cette étude, bien qu'il s'agisse d'un déclin, celui-ci est beaucoup plus modeste que par le passé. En moyenne, au cours de chacune des deux périodes de cinq ans précédentes (2011 à 2016 et de 2006 à 2011), le territoire desservi par la CSRPA a perdu près de trois pour cent de sa population. D'après l'auteur, la population du territoire de la CSRPA a sans doute augmenté depuis le recensement de 2021; c'est du moins ce que laissent entendre les estimations démographiques annuelles de Statistique Canada à cet effet.

Variation de la population du territoire de la CSRPA entre 2016 et 2021

Communautés	2021	2016	Variation
Rivière-du-Nord	3536	3684	-4,00 %
Caraquet	8120	8150	-0,40 %
Île-de-Lamèque	5355	5419	-1,20 %
Shippagan	4938	4937	0,00 %
Hautes-Terres	6042	6174	-2,10 %
Tracadie	16043	16114	-0,40 %
Neguac	1692	1684	0,50 %
District rural de la PA	551	530	4,00 %
Total :	46277	46692	-0,90 %

**Les chiffres de population du tableau diffèrent de ceux soumis par la province du N.-B. pour l'élaboration des budgets en raison des limites des territoires qui ne sont pas semblables.*

GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION



2023

2.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne est dirigée par un conseil d'administration de huit (8) membres représentés à la table de travail par sept (7) maires et 1 président du district rural de la Péninsule acadienne.

Les noms qui figurent dans la liste ci-dessous représentent le conseil d'administration au cours de l'année 2023

Nom	Poste	Localité représentée
Doumbia, Kassim	Administrateur / Président	Shippagan
Landry, Denis	Administrateur	Municipalité des Hautes-Terres
Lanteigne, Joseph	Administrateur	Ville de Rivière-du-Nord
Losier, Denis	Administrateur	Municipalité régionale de Tracadie
Power, Robert	Administrateur	District rural de la Péninsule acadienne
Savoie, Bernard	Administrateur	Île-de-Lamèque
Savoie, Georges Rhéal	Administrateur / Trésorier	Neguac
Thériault, Bernard	Administrateur / Vice-président	Caraquet

2.2 LES NOMS DES COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRE DES SERVICES DE LA CSRPA

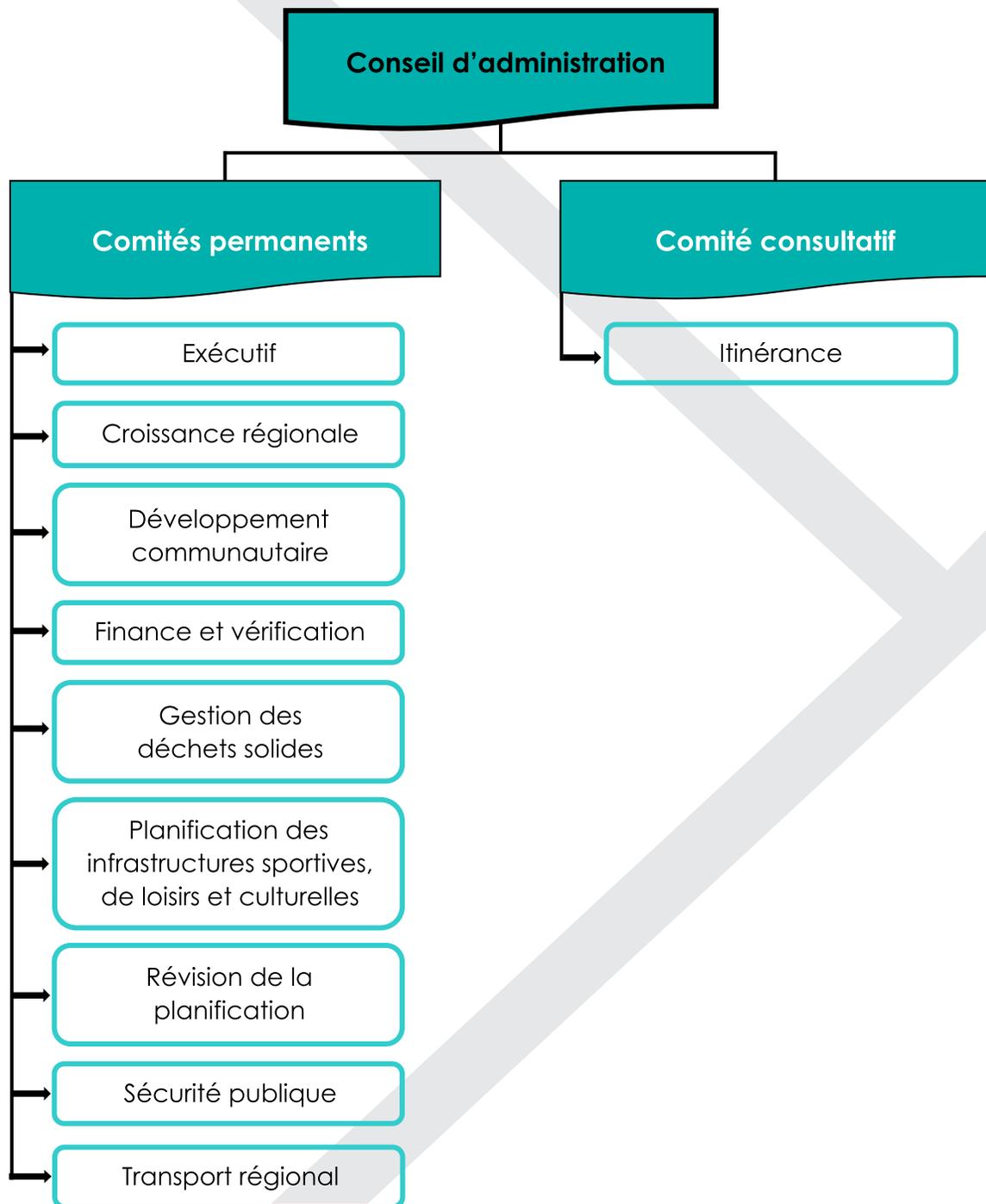
Les commissions de services régionaux sont régies par les communautés et agissent comme des agents de prestation de services. Dans le cas de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne, elle dessert sept municipalités et un district rural.

Voici la liste exhaustive de chacune de ces localités et les services qu'elles ont reçu en 2023

COMMUNAUTÉS	DÉCHETS SOLIDES - ÉLIMINATION	URBANISME - INSPECTION ET AMÉNAGEMENT	TOURISME	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	TRANSPORT RÉGIONAL	SÉCURITÉ PUBLIQUE	INFRASTRUCTURE SPORTIVE	COLLECTE DES DÉCHETS	CONTRÔLE DES CHIENS	AÉROPORT DE LA PÉNINSULE
RIVIÈRE-DU-NORD	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CARAQUET	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ÎLE-DE-LAMÈQUE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SHIPPAGAN	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
HAUTES-TERRES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
TRACADIE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
NEGUAC	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
DISTRICT RURAL DE LA PA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

2.3 LES COMITÉS

L'alinéa 12(1) b) de la *Loi sur la prestation des services régionaux* donne au conseil d'administration le pouvoir de prendre et approuver des règlements administratifs régissant la constitution et le fonctionnement de comités et la détermination de leur mandat. Pour exercer cette attribution, le conseil d'administration de la CSRPA a établi certains comités afin de s'acquitter de ses fonctions.



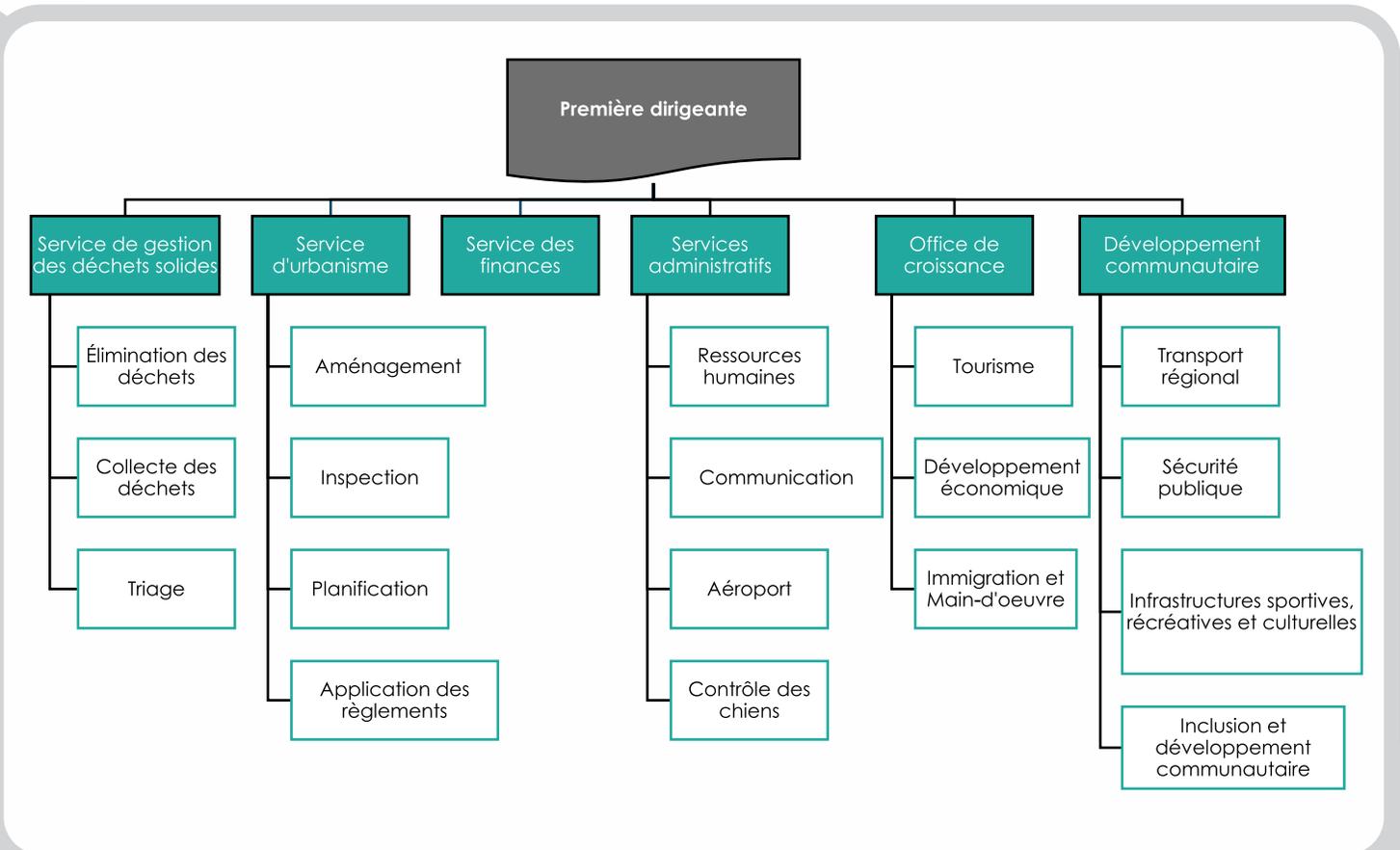
2.4 RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

En 2023, le conseil d'administration s'est réuni à quinze (15) reprises, incluant l'assemblée générale annuelle. En principe, les réunions du conseil d'administration ont lieu une fois par mois, sauf les mois de juillet et août. Exceptionnellement cette année, le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises concernant l'élaboration de la stratégie régionale. La participation des membres aux séances ordinaires et extraordinaires se situe à 93 %. Il est à noter que le taux de participation prend en considération la présence des membres suppléants. (Voir le tableau dans la section Annexes)

Comités	Nombre de réunions en 2023	Taux de participation	Nom des membres	Poste
Conseil d'administration – séance ordinaire	15	93 %	Doumbia, Kassim Landry, Denis Lanteigne, Joseph Losier, Denis Power, Robert Savoie, Bernard Savoie, Georges Rhéal Thériault, Bernard	Président Membre Membre Membre Membre Trésorier Vice-président
Comité exécutif	7	95 %	Doumbia, Kassim Savoie, Georges Rhéal Thériault, Bernard	Président Trésorier Vice-président
Comité de révision de la planification	12	94 %	Bertin, Victor Doiron, Jean-Claude Laprise, Jacques Mallet, Patrice-Éloi McGraw, Norma Roussel, Oscar Savoie, Georges Rhéal	Membre Président Membre Membre Membre Membre Vice-président
Comité Infrastructures sportives, récréatives et culturelles	1	100 %	Bryar, Gilles Bujold, Denis Brown, Dave Degrâce, Francisca Doiron, Alex Doiron, Jeannot Duguay, Marc Haché-Breau, Vanessa Robichaud, Roger Roussel, Élise Sonier, André Thériault, Bernard	Membre Membre Membre Membre Membre Membre Membre Membre Membre Membre Président
Comité Croissance	1	67 %	Bezeau, Brian Blanchard, Christian Brideau, Jean-Philippe Caron, Armand Chiasson, Roch Ferguson, Ernest Leclair, André Losier, Denis Randriatiana, Irina	Membre Membre Membre Membre Membre Membre Président Membre
Comité Développement communautaire	2	83 %	Chiasson, Jean-Charles Chiasson, Marlène Feron, Patrice Feron-Roussel, Amélie Gagnon-Roussel, Marie-Claude Haché, Martine Lanteigne, Joseph McGraw, Frédérick Pinet, Mireille	Membre Membre Membre Membre Membre Membre Président Membre Membre
Comité Transport régional	1	67 %	Doumbia, Kassim Cormier-Noël, Lisette Ferrer, Audrey Holmes, Bruno Lanteigne, Liette Léger, Frederic Mallais, Raymonde Saulnier, Théo Tran-Mazerolle, Mai	Président Membre Membre Membre Membre Membre Membre Membre Membre
Comité de la Sécurité publique	1	100 %	Landry, Denis Laurin, Ronald Losier, Denis Membre GRC Paulin, Guy Thériault, Bernard	Président Membre Membre Membre Membre Membre

2.5 ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ADMINISTRATIVE

Afin d'assurer la prestation des services aux communautés membres, le conseil d'administration de la CSRPA est épaulé par une équipe de 69 employés. Sous la première dirigeante, les employés sont répartis dans six services distincts :



PRESTATION DES SERVICES



CSR
Péninsule acadienne

2023



SERVICE D'AMÉNAGEMENT LOCAL

Prestation des services



3.1 SERVICE D'AMÉNAGEMENT LOCAL

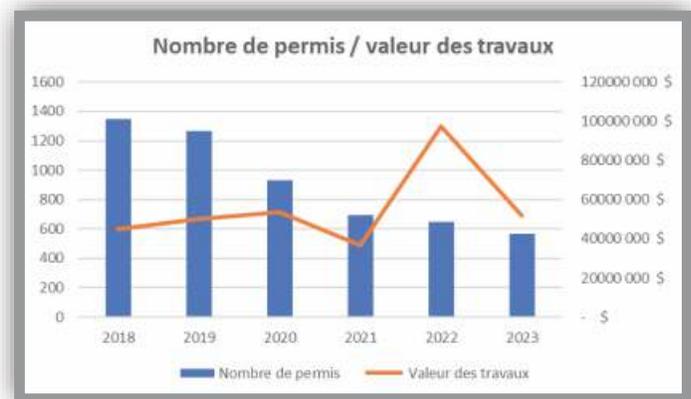
La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service d'aménagement local à l'ensemble des sept (7) municipalités et du District rural de la Péninsule acadienne.

L'ensemble de son service se résume aux tâches suivantes :

- Développer les outils de planification nécessaires à l'aménagement et au développement du territoire. La CSRPA élabore et met à jour des plans municipaux et ruraux ainsi que les arrêtés qui en découlent (zonage, construction et lotissement) en collaboration avec les municipalités et la province;
- Conseiller les sept (7) municipalités et le ministre responsable du District rural;
- Veiller à l'utilisation du sol et à son contrôle en délivrant des permis d'aménagement ou de construction et en procédant à l'inspection des bâtiments et des constructions, afin de s'assurer du respect des dispositions du Code national du bâtiment du Canada et des réglementations provinciales et municipales;
- Servir et accompagner la population dans ses projets de développement.

Permis de construction

En consultant le tableau, vous constaterez que la CSRPA a émis 569 permis de construction en 2023. Cela représente une diminution de 12 % comparativement à l'année précédente, où 647 permis avaient été émis. La valeur des travaux a suivi la même tendance et diminué de 47 %, pour se situer à 51 792 788 \$. Ce chiffre représente davantage les moyennes annuelles d'investissement au sol pour la région.



Les nouvelles constructions résidentielles restent dans les moyennes annuelles habituelles avec 82 nouvelles habitations, comparativement à 85 en 2022.

On constate que la diminution du nombre de permis s'est stabilisée par rapport à la tendance des cinq dernières années. En 2023, seuls trois projets ont dépassé le million de dollars d'investissement, à savoir un concessionnaire automobile à Tracadie, une pharmacie à Hautes-Terres, et un entrepôt industriel à Neguac



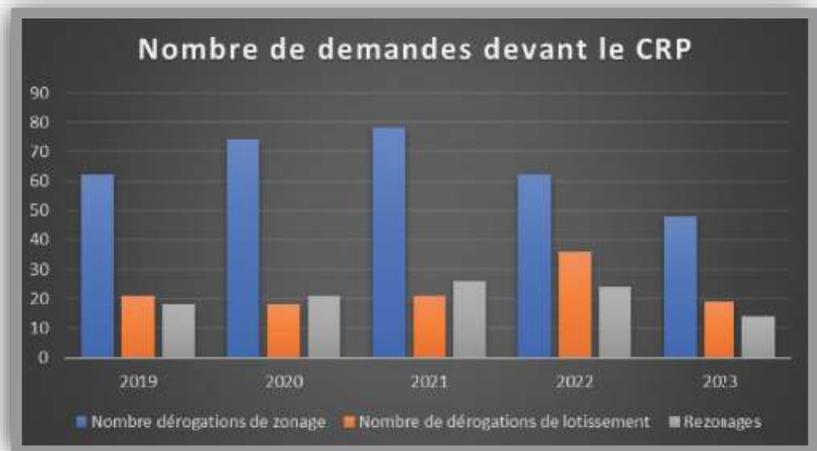
Dérogation

Le processus de dérogation permet actuellement de créer certains ajustements dans l'application des règlements de zonage, de lotissement et de construction, permettant ainsi la réalisation de certaines constructions qui contreviennent à la réglementation, ou de régulariser certains travaux qui ne sont pas tout à fait conformes à celle-ci.

Au cours de l'année 2023, la CSRPA a reçu 67 demandes de dérogation, dont huit ont été étudiées à l'interne (12 %) et 59 ont été présentées devant le comité de révision de la planification (CRP). C'est une diminution de 30 % du nombre de demandes comparativement à l'année précédente, ce qui est logique puisque ces demandes sont directement liées aux demandes de permis.

Parmi les dérogations, 90 points dérogatoires au zonage et au lotissement ont été acceptés et 14 ont été refusés.

Nombre de demandes étudiées par la CSRPA au cours des cinq dernières années





Lotissement

En 2023, il y a eu 70 nouveaux lots créés et 33 parcelles pour l'ensemble des municipalités, contrairement à 112 lots et 46 parcelles pour 2022. Dans l'ensemble de la Péninsule acadienne, on note une importante diminution des activités de lotissement par rapport à 2022.

Localité membre	Lots	Parcelles	Lots consolidés	Rues publiques	Rues futures	Extension rue	Accès privés	Lot en drapeau
Caraquet	20	2	7	1	0	4	1	0
Hautes-Terres	11	1	1	0	0	1	0	0
Île-de-Lamèque	9	10	4	0	0	0	0	0
Neguac	6	4	7	0	0	0	0	0
Rivière-du-Nord	2	1	5	0	0	0	0	0
Shippagan	4	2	4	0	0	0	2	0
Tracadie	15	13	10	1	0	0	0	1
District rural de la PA	3	0	2	0	0	0	0	0
Total :	70	33	40	2	0	5	3	1

En ce qui a trait au nombre de rues créées en 2023, la CSRPA a autorisé deux rues publiques et cinq extensions. Trois approbations d'accès privés ont été données dans les anciens DSL au cours de l'année 2023.

Avis d'infraction

Pour l'année 2023, nous avons répondu à 94 plaintes et constaté 119 infractions. La constatation se fait sous forme d'un avis qui est posté ou délivré en mains propres aux propriétaires qui ont entrepris un aménagement ou une construction sans autorisation. Au total, 64 infractions ont été réglées, huit sont toujours en traitement et 47 sont en attente d'une décision d'un conseil municipal. Nous avons apporté 13 dossiers en procédures légales.

Sur un total de 569 permis émis, 119 avis d'infraction ont été enregistrés. Ce ratio pourrait signifier que 17 % des permis émis ont débuté sans autorisation.

Municipalité	2020	2021	2022	2023
Caraquet	11	25	12	29
Hautes-Terres	0	3	1	14
Île-de-Lamèque	0	13	2	16
Neguac	11	4	1	4
Rivière-du-Nord	3	24	13	7
Shippagan	6	21	6	14
Tracadie	14	11	22	32
District rural de la PA	0	0	0	3
DSL (avant 2023)	3	29	10	0
Total:	48	130	67	119



Commission d'appel

La Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme est chargée d'entendre les appels de l'évaluation des biens-fonds, les appels sur l'utilisation des terres et les décisions de planification de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Elle entend également les appels des comités du patrimoine locaux en vertu de la *Loi sur la sauvegarde du patrimoine municipal*.

Au cours de l'année 2023, trois appels ont été déposés pour notre région devant la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme du Nouveau-Brunswick. Ces trois appels ont été rejetés par la commission d'appel.

Réalisations du service d'urbanisme en 2023

Le plan de travail est une vision à long terme de la direction que le service doit prendre pour assurer avec professionnalisme ses responsabilités.

Plusieurs orientations stratégiques ont été définies afin de guider le service dans sa progression annuelle. Dans ces orientations, des objectifs ont permis de mettre en place des actions concrètes pour l'application du plan.

Communication - collaboration (*Éducation, transparence, démontrer l'excellence du service rendu (temps utilisé / coût et professionnalisme de l'information transmise)*)

- Formation de nos membres et partenaires :
 - *Session de formation sur la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme et sur le projet de Loi 45 ;*
 - *Présentation du service d'urbanisme à tous les nouveaux conseillers municipaux ;*
 - *Présentation au CA sur les Déclarations d'intérêt public et sur les dynamiques des permis ;*
 - *Présentation sur la nouvelle procédure de rezonage aux Directeurs généraux des municipalités.*

- Utilisation des services d'application des arrêtés à l'externe :
 - *Coordination et gestion des dossiers d'infraction avec Maritime Enforcement Services.*



SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

Prestation des services



3.2 SERVICE DES DÉCHETS SOLIDES

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service de gestion de déchets solides à l'ensemble des sept municipalités de la Péninsule acadienne et au District rural de la Péninsule acadienne. Plus précisément, la CSRPA est responsable de la prestation des services de gestion des déchets solides suivants :

- Exploiter la station de transbordement localisée dans la Municipalité régionale de Tracadie;
- Gérer la collecte des déchets solides pour l'ensemble des communautés, à l'exception de la Municipalité régionale de Tracadie;
- Triage des matières recyclables;
- Acheminer les déchets au site d'enfouissement sanitaire de Red Pine à Allardville;
- Coordonner les programmes de recyclage;
- Manutentionner les déchets dangereux;
- Sensibiliser la population aux différents moyens de réduction des déchets (recyclage/compostage).

En 2023, la quantité de déchets en tonnes métriques dans les municipalités a diminué quelque peu, mais se maintient dans une variation moyenne normale. La quantité de déchets du secteur commercial et institutionnel est demeurée relativement stable. Les variations à la baisse se situent entre 0,5 et 1 %, ce qui est négligeable.

La quantité de déchets recyclables collectés a diminué davantage que dans les autres secteurs, soit de 1 %. Nous pouvons conclure que cette diminution est positive si les déchets récupérés contenaient moins de déchets non désirables, expliquant ainsi cette baisse. Les données de 2023 démontrent que la contamination a diminué de 2 %, ce qui améliore le taux de rejet lors du triage.



Les données 2023 démontrent des quantités très similaires à l'année 2022. Ces tendances devraient se maintenir au cours des prochaines années, à moins d'un changement démographique soudain et/ou d'un ralentissement économique.

Quantité totale de déchets 2023

En 2023, la quantité de déchets en tonnes métriques se résume comme suit :

Municipal	2023	%	2022	%	2021	%
Collecte sélective	1902		2101		2084	
Collecte non sélective	12608		12683		12794	
Total municipal	14510	52 %	14784	51 %	14878	51 %
ICI	10692	38 %	11165	38 %	10952	38 %
Construction	1696		1485		1672	
Construction directe	1190		1718		1680	
Total construction	2886	10 %	3203	11 %	3352	11 %
Sous-total	28088	100 %	29152	100 %	29182	100 %
Recyclage Restigouche	753		699		813	
Grand total	28841		29851		29995	





Recyclage et centre de triage

En 2023, le centre de transbordement a traité au total 28 088 tonnes de déchets. De ce nombre, 14 510 tonnes proviennent des déchets recueillis lors de la collecte municipale. De cette collecte municipale, 1 902 tonnes ont été recueillies au cours de la collecte sélective, ce qui représente 13,1 % de la quantité municipale. En plus de ces 1 902 tonnes récupérées, 753 tonnes de matières recyclables ont été reçues de la CSR Restigouche.

Quantité en tonnes	2023	%	2022	%	2021	%
Collecte sélective	1902		2101		2084	
Restigouche	753		699		813	
Total au tri	2655		2800		2897	
Total récupéré	1471	55 %	1480	53 %	1498	52 %
Rejet	1184	45 %	1320	47 %	1399	48 %





zone	Territoire/région	Enfouissement	Recyclage	Total 2023	recl %
1	Caraquet, Pokemouche, Bas-Caraquet, Village Blanchard, Inkerman, Évangeline, Saint-Simon	2202	360	2562	14,1 %
2	Shippagan, Le Goulet, Pointe-Sauvage, Baie-du-Petit-Pokemouche, Pointe-Brulée	1140	150	1290	11,6 %
3	Municipalité régionale de Tracadie	4080	597	4677	12,8 %
4	Lamèque, Sainte-Cécile, Pigeon Hill, Sainte-Marie-Saint-Raphaël, Cap-Bateau, Miscou	1794	276	2070	13,3 %
9	Maisonnette, Anse-Bleue, Bertrand, Grande-Anse, Saint-Léolin, Maltempec, Notre-Dame-des Érables	2011	297	2308	12,9 %
11	Neguac, Tabusintac, Fair-Isle, Saint-Isidore, Tilley Road, Bois-Blanc, Duguayville, Maltempec	1381	222	1603	13,8 %
Total :		12608	1902	14510	13,1 %

La quantité de matières recyclables vendues sur le marché cette année est de 1 471 tonnes comparativement à 1480 tonnes en 2022. Certains matériaux tels le plastique et le métal ont dû être entreposés à l'extérieur, puisque les prix d'achat étaient extrêmement bas et même certains produits ne pouvaient trouver preneur. L'espace intérieur a été maximisé, et il a été possible de stocker plus de fibres (papier et carton) en espérant une reprise du marché.



La quantité de matières recyclables récupérées est de 1 471 tonnes. Ceci représente 55 % de la matière récupérée, représentant donc un taux de rejet de 45 %, soit une amélioration de 3 % comparativement à 2021.

Quantité en tonnes	2023	%	2022	%	2021	%
Collecte sélective	1 902		2 101		2 084	
Restigouche	753		699		813	
Total au tri	2 655		2 800		2 897	
Total récupéré	1 471	55 %	1 480	53 %	1 498	52 %
Rejet	1 184	45 %	1 320	47 %	1 399	48 %

Les résultats du recyclage démontrent une baisse dans les quantités récupérées. Toutefois, le pourcentage en baisse dans les matières récupérées est possiblement dû à une diminution de la contamination, puisque le pourcentage du rejet est également à la baisse. Il y a eu une diminution de 200 tonnes par rapport à 2022, et les matières récupérées au triage ne sont que neuf tonnes en moins.

La campagne Trie tes poubelles, lancée afin de sensibiliser la population aux efforts de recyclage, est sûrement un facteur positif. Malgré tout, le taux de rejet est encore trop élevé, mais les résultats sont encourageants.

Collecte des déchets municipaux

L'année 2023 est considérée comme étant la troisième année complète d'opération pour le service de collecte de déchets domestiques géré par la CSRPA, avec les équipements lui appartenant. Cette collecte dessert l'ensemble du territoire de la CSRPA à l'exception de la Municipalité régionale de Tracadie. Toutefois, quelques changements dans la collecte seront nécessaires afin d'y inclure la région de Saint-Sauveur. Également, des changements seront apportés puisque Tabusintac et Fair-Isle ne font plus partie de la CSRPA.





La collecte des gros articles avec un horaire prédéterminé a prouvé sa faisabilité, et cette méthode est maintenant le nouveau standard pour la Péninsule acadienne. De plus en plus, les citoyens s'adaptent à cette nouvelle façon de faire et une fois le service utilisé et compris, celui-ci est grandement apprécié par les utilisateurs.

Les bacs non conformes sont maintenant inexistants, les circuits de collecte sont rationalisés et le système de collecte des articles encombrants est fonctionnel. Tout est en place, et les municipalités participantes à ce service collaboratif peuvent conclure que le système de collecte fonctionne selon les attentes et que la Péninsule acadienne pourra faire face aux changements exigés éventuellement par la collecte des déchets biologiques.

La CSRPA opère du mois de mai au mois de novembre une aire pour recevoir les déchets de construction. Cet espace est réservé aux déchets de construction uniquement et plus particulièrement, les déchets de construction en provenance des entrepreneurs en construction et des particuliers.

Aire de réception pour les déchets de construction

Déchets de construction	2023	2022	2021
Aire de construction	1 696	1 485	1 672
Construction à Red Pine	1 190	1 718	1 680
Total construction :	2 886	3 203	3 352

Ce service est offert au taux de 66 \$ la tonne, ce qui représente une économie considérable comparativement au taux d'enfouissement. Cette disparité entre les deux taux a pour but d'encourager fortement l'utilisation de nos installations et ainsi réduire les dépotoirs clandestins.

En 2023, 1 696 tonnes de déchet de construction ont été reçues par le biais de cette méthode. Il est possible de constater une utilisation constante et une appréciation envers ce service de la part des entrepreneurs en construction et en rénovation.



Journées de collecte des déchets domestiques dangereux (DDD)

La CSRPA organisait, en octobre 2023, des sites temporaires de collecte des DDD. Ces journées de collecte ont eu lieu à Tracadie, Lamèque, Caraquet et Neguac, les 14 et 15 octobre 2023. Le tableau suivant permet de constater les produits collectés par type ainsi que la quantité traitée.



Quantité de déchets domestiques dangereux ramassés en 2023

Produit	Contenant	2023
Liquide inorganique, corrosif, acide	Labpack (80 L)	1
Liquide inorganique, basique, n.s.a.	Labpack (80 L)	4,5
Liquide inflammable, n.s.a.	Labpack(80 L)	38
Liquide comburant, n.s.a.	Labpack (80 L)	0,5
Pesticide liquide toxique, inflammable	Labpack (80 L)	3,75
Liquide acide inorganique	Labpack (80 L)	
Oxydant inorganique	Labpack (80 L)	0,25
Liquide organique	Drum (80 L)	0,75
Aérosols, inflammables	Labpack (80 L)	3,75
Aérosols, inflammables	Labpack (80 L)	0,25
Mercurie	Labpack (80 L)	
Asbestos	Labpack (80 L)	
Propane	Labpack (80 L)	1,25
Piles électriques sèches	Kg (300 kg)	2,4
Peinture, apparentés aux peintures	Tubskid (440 L)	8
Peinture, estimé	3520 L	
Peinture aérosol, aérosols, inflammables	Labpack (80 L)	
Diesel, essence, liquide inflammable	Fût (205 L)	1
Liquide antigel	Fût (205 L)	2,9
Huile usée	Réservoir (1000 L)	1,5
Seaux de goudron	Palette (24 seaux)	
Propane, unité 20 l	Bonbonne	153
Batteries automobiles, VTT, etc.	Unité	6
Fluorescent; ampoules	Labpack (80 L)	8
Fluorescent; ampoules, tubes 4 pieds	Unité	68
Hélium	Cylindre	6



Ce service a permis aux gens qui ont accumulé au cours de l'année des restes de peinture, diluant, herbicides, insecticides et autres produits toxiques, de s'en débarrasser de façon sécuritaire pour l'environnement. Les options pour traiter ces produits sont extrêmement limitées, nous obligeant à poursuivre notre entente avec l'entreprise en question. Les déchets domestiques dangereux ramassés sont transportés vers des centres de recyclage ou des centres de neutralisation, conformément aux règles du ministère fédéral de l'Environnement.

Programme de recyclage des produits électroniques

La CSRPA accepte de traiter, par le biais de ses installations de Tracadie, les produits électroniques en fin de vie.

Le droit de recyclage est payable au moment de l'achat d'appareils électroniques. Le citoyen n'a donc rien à déboursier lorsque vient le temps d'apporter le matériel électronique en vue de son recyclage.

Les produits récupérés sont dirigés vers des centres de récupération sous le programme EPRA de Recycle NB. Nous acceptons également durant toute l'année la peinture, les huiles usées et le glycol, conformément au programme de Recycle NB.

Création d'un programme de responsabilité élargie des producteurs pour les emballages et le papier imprimé

Un programme de responsabilité élargie des producteurs pour les emballages et le papier imprimé est en phase d'implantation par le gouvernement provincial, en collaboration avec Recycle NB et des intervenants de l'industrie et des CSR.

Recycle NB a accepté, en mai dernier, la proposition de Circular Materials pour la gestion de ce nouveau programme. Cet organisme verra à gérer la collecte des matières recyclables dans les municipalités et en assumera le coût.

Le produit récupéré sera dorénavant apporté à des centres de triages que l'organisme lui-même aura approchés afin de voir si une entente est possible.

La CSRPA a signé une entente d'un an avec Circular Materials afin que les matières récupérées de la collecte municipale dans la Péninsule acadienne et dans les Restigouche soient triées au centre de tri à Tracadie. Également, la CSRPA acceptait, en novembre 2023, la proposition monétaire de trois ans de Circular Materials pour la collecte municipale des matières recyclables. Cette entente est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2024.





Formation et éducation

La campagne Trie tes poubelles a été lancée en janvier 2023. Cette campagne de sensibilisation est en lien avec la gestion des matières recyclables à domicile. Pendant la pandémie et après la levée des mesures de restrictions sanitaires, les taux de contamination des déchets recyclables ont augmenté considérablement, frôlant souvent les 50%. Ce taux est bien évidemment inacceptable surtout lorsque tous les efforts ont été déployés afin d'améliorer l'efficacité du processus de triage aux installations de Tracadie. Ces améliorations à elles seules ne sont pas suffisantes. L'apport du citoyen est nécessaire si nous souhaitons atteindre des résultats acceptables. Une campagne de sensibilisation était de mise afin d'encourager la population à mieux recycler. Plusieurs publicités, outils promotionnels et même un site web ont été créés afin de sensibiliser la population.





En 2023, nous avons vu le retour des écoles en visite à notre centre de triage. Des ateliers de compostage arrière-cour ont eu lieu à Paquetville, Tracadie, Grande-Anse et Shippagan. Le public était au rendez-vous, et ces ateliers restent toujours aussi convoités. En avril, nous avons animé six émissions sur le compostage arrière-cour sur les ondes de CKRO.



Près d'une dizaine de présentations ont été faites dans les écoles de la Péninsule acadienne relativement au recyclage dont près de 250 élèves ont été rencontrés lors de ces présentations. Le centre de triage a reçu la visite de 5 différents groupes d'élèves du primaire, représentant un total de 100 apprenants.

En collaboration avec l'organisme Imaginons la Péninsule autrement, des visites furent organisées au Centre de transbordement des déchets et au centre de triage. Ces visites étaient destinées aux élus municipaux de la Péninsule acadienne. Plus de vingt élus ont participé.





SERVICE DE CROISSANCE RÉGIONALE

Prestation des services



3.3 SERVICE DE CROISSANCE REGIONALE

Mis en place à la suite de la réforme de la gouvernance locale en vigueur depuis le 1er janvier 2023, le service de croissance régionale vise à développer et valoriser l'attractivité de la Péninsule acadienne. Le service souhaite devenir l'ultime point de contact pour les intervenants, entrepreneurs et investisseurs visant à soutenir la croissance dans la Péninsule acadienne, ainsi que tout visiteur ou nouveau résident potentiel, afin de les aiguiller vers les bonnes ressources.

Notre rôle

- Contribuer à la création de projets responsables et durables ;
- Concerner les acteurs du milieu et demeurer à l'affût des opportunités et enjeux de croissance ;
- Soutenir les entreprises dans leur croissance et l'émergence de projets innovants ;
- Informer des programmes de soutien et demeurer à l'affût des opportunités ;
- Mieux saisir les leviers d'attractivité en amorçant des recherches et en regroupant des données (chiffres-clés, conjoncture économique, etc.) en matière de développement des affaires, d'employabilité et de tourisme ;
- Promouvoir, dynamiser et collaborer afin que la Péninsule acadienne soit reconnue comme un endroit où il fait bon vivre, étudier, travailler et visiter.

Mise en place de l'équipe

La dernière année a été grandement occupée avec la mise en place de la structure ainsi que les ressources nécessaires lui permettant d'atteindre les objectifs prévus. Voici donc un résumé des différentes étapes dans la mise en place de la nouvelle équipe du service de croissance régionale :

- Janvier 2023 : Embauche du gestionnaire du développement touristique, responsable de la coordination de l'ensemble des activités liées au développement touristique afin d'améliorer l'expérience des visiteurs ainsi que la qualité de vie des résidents de la Péninsule acadienne.
- Février 2023 : Embauche de la directrice du service de croissance régionale, responsable de mettre en œuvre et concerter les différents efforts de développement économique afin d'engendrer un environnement propice à l'augmentation de la population et à la création d'emplois, ainsi que d'attirer des investissements et des visiteurs dans la région de la Péninsule acadienne.



- Mai 2023 : Embauche de la gestionnaire de la croissance et du développement de la main-d'œuvre, responsable de la coordination de l'ensemble des activités liées à la croissance démographique et au développement de la main-d'œuvre.
- Juillet 2023 : Embauche du gestionnaire du développement économique, responsable de la coordination de l'ensemble des activités liées au développement économique afin d'améliorer la capacité de la région à accueillir des investissements en plus de soutenir un milieu d'affaires sain.
- Octobre 2023 : Départ de la gestionnaire de la croissance et du développement de la main-d'œuvre.
- Novembre 2023 : Embauche d'un nouveau gestionnaire de la croissance et du développement de la main-d'œuvre.

Création du comité de croissance régionale

Afin d'appuyer le service de croissance régionale dans son nouveau mandat, un comité de croissance régionale a été mis sur pied au cours de l'année. Ce comité est formé de huit (8) représentants ayant des champs d'expertise dans des domaines liés au secteur économique. En 2023, le comité s'est rencontré à une seule reprise. Les membres qui composent ce comité sont les suivants :

Comité de croissance régionale

Nom	Secteur
Bezeau, Brian	Pêche et agriculture
Blanchard, Christian	Tourisme et culture
Brideau, Jean-Philippe	Aménagement du territoire
Caron, Armand	Recherche et innovation
Chiasson, Roch	Secteur manufacturier
Ferguson, Ernest	Tourisme et culture
Leclair, André	Services professionnels
Losier, Denis	Maire de la Municipalité régionale de Tracadie et représentant CSRPA
Randriatiana, Irina	Recherche et innovation



Mise en place du Forum régional de partenariat pour le marché du travail

À la suite de l'élargissement des mandats des CSR, celles-ci se sont vu attribuer un rôle de soutien au développement de la main-d'œuvre et de la croissance de la population active, en soutenant l'établissement de forums des partenariats du marché du travail et d'une stratégie de développement et de croissance de la main-d'œuvre. Afin de respecter nos engagements à cet égard, un Forum régional de partenariat pour le marché du travail pour la région de la Péninsule acadienne a été mis en place en 2023. Chapeauté par le service de développement économique, ce forum est composé de 12 intervenants provenant de différents secteurs de la Péninsule acadienne.

**En 2023, le comité s'est rencontré à sept reprises.
Plus précisément, voici les membres qui ont participé au forum en 2023**

Nom	Secteurs
Brideau, Dany	Réseau de santé Vitalité
Chiasson, Priscille	District scolaire francophone Nord-Est
Degrâce, Fransisca	Société de développement régional
Ferrer, Audrey	CAIENA-PA
Godin, Céline	Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hammond, Donald	Opportunités NB
Lagacy, Isabelle	Travail NB
McGraw, Frédérick	CBDC Péninsule acadienne
McIntyre, Roberta	Travail NB
Michon, Marie-Ève	RDÉE NB
Robichaud, Agathe	RDÉE NB
Robichaud, Desneiges	Ministère du Développement social



Stratégie régionale du développement de la main-d'œuvre

En collaboration avec Travail NB, le Forum régional de partenariat pour le marché du travail a retenu les services du consultant Ben Champoux afin d'élaborer une stratégie régionale du développement de la main-d'œuvre. L'automne 2023 a donc été consacré à plusieurs sessions de travail afin d'explorer l'écosystème des différents partenaires siégeant au forum régional, les services actuellement offerts, déterminer les piliers stratégiques ainsi que les actions à prioriser pour les prochaines années afin de favoriser la croissance et la rétention de la main-d'œuvre dans la Péninsule acadienne. En début 2024, un sondage sera lancé afin de connaître les enjeux actuels en main-d'œuvre auprès des employeurs et de la population en général. Des équipes seront également formées afin de créer des tables de travail permettant de trouver des pistes de solutions autour des quatre thèmes suivants : le recrutement, l'accueil, l'enracinement et la rétention, ainsi que le développement et la formation de la main-d'œuvre.

Collaboration avec le service d'urbanisme

Afin de favoriser une prise en charge plus complète de nouvelles entreprises qui souhaitent s'installer dans la Péninsule acadienne, une plus grande collaboration avec le service d'urbanisme a été développée. L'avantage de cohabiter avec le service d'urbanisme permet au service de croissance régionale de mieux connaître le mécanisme de demandes de permis, les exigences à rencontrer, les réalités territoriales de chacune des municipalités en matière de zonage, etc., ainsi qu'échanger sur différents dossiers en cours et voir de quelle façon il est possible de soutenir les entrepreneurs.

Appui aux nouveaux arrivants

Au cours de la dernière année, plusieurs discussions ont eu lieu avec le Centre d'accueil, d'intégration et d'établissement des nouveaux arrivants de la Péninsule acadienne (CAIENA-PA), le Conseil multiculturel du NB et Travail NB, afin d'optimiser les interventions auprès des nouveaux arrivants. Puisque le service de croissance régionale vise à ce que la Péninsule acadienne soit, entre autres, une terre d'accueil attrayante pour les nouveaux arrivants et doit assurer la livraison de formations de sensibilisation culturelle aux employeurs de la Péninsule acadienne, il s'avérait naturel de créer un partenariat avec le CAIENA-PA. Une entente de contribution l'organisme est prévue pour 2024 afin de collaborer dans l'atteinte des objectifs communs.



Sensibiliser et informer nos membres

Puisque le dossier de développement économique est un nouvel ajout aux responsabilités des CSR, nous avons jugé opportun de rencontrer les membres. En effet, des rencontres se sont tenues avec les administrations municipales de Caraquet, Tracadie ainsi que les Hautes-Terres afin de présenter le service de croissance régionale, ses axes d'intervention, les dossiers en cours et surtout, entamer la discussion sur ce qu'il est possible de faire ensemble en tant que région et éviter toute duplication de mandat. Les rencontres avec les municipalités de l'Île-de-Lamèque, Neguac et Rivière-du-Nord, ainsi que le district rural de la Péninsule acadienne, sont à l'horaire en début d'année 2024.

Dossier chambres de commerce

Au cours de la dernière année, le service a appuyé la Coalition des chambres de commerce de la Péninsule acadienne, dans son initiative à relancer la discussion autour de la création d'une seule chambre de commerce pour la Péninsule acadienne. Dans la stratégie régionale de la CSRPA, il est indiqué que le service de croissance régionale compte soutenir la création d'une seule chambre de commerce, afin de favoriser une voix forte et concertée autour des enjeux et opportunités possibles pour le milieu des affaires de la région. Les discussions se poursuivront au cours de la prochaine année.

Entente avec Travail NB

Une entente de partenariat de 5 ans a été signée avec Travail NB. La première année visait à mettre sur pied le Forum régional de partenariat pour le marché du travail ainsi que son plan d'action, en plus d'établir les mesures qui serviront d'indicateurs de performance pour la CSRPA. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec nos partenaires locaux de Travail NB afin de bien démarrer ce nouveau partenariat et identifier quels seraient les indicateurs les plus réalistes pour la Péninsule acadienne. À partir de 2024 jusqu'en 2027, le service de croissance régionale devra mettre en place des initiatives favorisant entre autres la croissance de la population active et la rétention des nouveaux arrivants.





Entente avec le ministère de la Santé

Une subvention de 100 000 \$ a été accordée à toutes les Commissions de services régionaux de la province de la part du ministère de la Santé, par le biais de son Programme de subventions à des fins de promotion des collectivités. Cette somme est destinée à favoriser l'attraction des travailleurs de la santé sur nos territoires respectifs. Les fonds de cette subvention servent entre autres à formuler des propositions sur le marketing, la planification et la cartographie des atouts de la collectivité pour les initiatives de recrutement de travailleurs de la santé, ainsi qu'à appuyer des initiatives de recrutement et de maintien en poste de médecins et de travailleurs de la santé. Les actions en lien avec cette subvention sont en planification et entreront en vigueur en 2024.

Création d'une image de marque pour le service de croissance régionale

Une image de marque pour le service de croissance régionale a été développée à la fin 2023 et sera dévoilée en début 2024. Un plan de communication a également été préparé afin de bien faire connaître ce nouveau mandat de la CSRPA auprès des publics ciblés, de sorte que la Péninsule acadienne soit reconnue comme un endroit où il fait bon vivre, étudier, travailler et visiter. Un site web verra également le jour au printemps 2024, et des réseaux sociaux à l'image du service soutiendront le rayonnement de l'attractivité de la Péninsule acadienne.



Croissance
régionale

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



**PÉNINSULE
ACADIENNE**
NOUVEAU-BRUNSWICK

Prestation des services



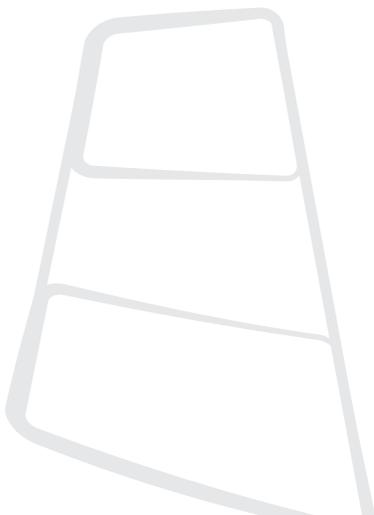
Développement touristique

Existant déjà au sein de la CSRPA depuis plus de huit ans, le développement touristique fait maintenant partie intégrante du mandat du service de croissance régionale depuis le 1^{er} janvier 2023, s'arrimant parfaitement avec sa volonté de mise en valeur de l'attractivité de la Péninsule acadienne. Par l'entremise de partenariats avec plusieurs organismes de l'industrie touristique, la marque Tourisme Péninsule acadienne fait rayonner la région comme destination incontournable au Nouveau-Brunswick.

La saison touristique 2023 s'est avérée plutôt bonne pour la Péninsule acadienne. Les taux d'occupation des hébergements et des campings ont été à la hausse et ont même dépassé la période précovid pour une grande majorité d'entre eux. Des festivals et événements ont enregistré des participations records, et les ventes de billets et les festivaliers ont été aux rendez-vous. De plus, nos plages ont été très achalandées !

Nous avons également accueilli à nouveau des visiteurs internationaux en provenance de la France et de l'Allemagne, entre autres. Plus de 50 000 \$ ont été investis dans la promotion de la Péninsule acadienne durant la dernière année. Parmi les actions marketing que nous avons réalisées cette saison, notons :

- Création d'un nouveau guide touristique sous un format innovateur pour la Péninsule acadienne;
- Rafrâichissement du site web www.tourismepeninsuleacadienne.ca ;
- Publicité de 30 secondes diffusée à l'émission Salut Bonjour sur les ondes de TVA, du 15 avril au 11 juin ;
- Campagne numérique dans les autres environnements numériques de Québecor du 1^{er} mai au 25 juin ;
- Contenu sur mesure sur la plateforme du Journal de Montréal sous la section Hublo, en collaboration avec l'Aquarium NB et le Village historique acadien ;
- Publicités ciblées sur les réseaux sociaux de Tourisme Péninsule acadienne (Facebook, Instagram) ;
- Parution d'un article sur la Péninsule acadienne et la Véloroute sur la plateforme JourneyWoman, une ressource pour les femmes qui voyagent seules ;
- Participation à deux salons québécois ; Salon du VR de Québec et Salon de la Motoneige de Québec ;
- Collaboration avec une blogueuse spécialisée en voyage.





Relation avec les médias touristiques

Lors de la saison 2023, l'équipe de Tourisme Péninsule acadienne a travaillé fort à développer et entretenir des relations fortes avec différents intervenants médiatiques en tourisme. La Véloroute de la Péninsule acadienne fut l'objet de plusieurs articles dans de grandes publications telles que le Canadian Cycling, le Globe and Mail et d'autres journaux américains. Nous avons également accompagné des journalistes lors de leur séjour dans la région. Dans les prochains mois, nous pourrions voir des articles à propos de l'Acadie dans le Lonely Planet et le magazine Virage.

Des équipes de tournage de la chaîne TV5 sont également venues dans la Péninsule acadienne pour trois tournages en 2023 : deux pour l'émission Destination, et un autre pour un épisode de l'émission l'Échappée Belle. La diffusion de ces émissions offre une superbe belle visibilité pour notre région auprès de la clientèle européenne.

Lancement de la saison touristique

Une rencontre avec les opérateurs touristiques de la Péninsule a eu lieu le mardi 9 mai, à la Vieille école de Miscou, où il a été possible de présenter et de partager les grandes lignes de la stratégie touristique élaborée par Touriscope. Une cinquantaine d'intervenants et opérateurs étaient présents et ont pu rencontrer des membres de la nouvelle équipe du service de croissance régionale.





Comité aviseur touristique du Nouveau-Brunswick

La directrice du service de croissance régionale siège au comité aviseur touristique mis en place par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, en compagnie de représentants des autres commissions de services régionaux de la province et organismes ayant reçu le mandat du développement touristique dans leur région respective. Ce comité permet de connaître les priorités du gouvernement en termes de tourisme, d'obtenir des données pertinentes, d'être à l'affût des programmes susceptibles d'intéresser les opérateurs touristiques et surtout, de faire valoir les dossiers en cours dans les différentes régions afin de saisir des opportunités de collaboration.

Comité industrie du voyage du Nouveau-Brunswick

Le gestionnaire en développement touristique siège au comité de l'industrie du voyage du Nouveau-Brunswick, où l'on discute des opportunités et des retombées de l'industrie du voyage. Avec les relations développées dans le cadre de ce comité, nous avons eu la chance de recevoir quatre tour-opérateurs pour des voyages de familiarisation dans la Péninsule acadienne.

Planification stratégique de la Véloroute de la Péninsule acadienne

La directrice du service de croissance régionale et le gestionnaire en développement touristique ont pris part aux tables de travail dans le cadre d'une nouvelle planification stratégique de la Véloroute de la Péninsule acadienne, qui viendra appuyer le développement de l'infrastructure et l'évolution de la gouvernance.

La Véloroute de la Péninsule acadienne demeure une attraction phare pour la région. Elle attire des voyageurs de partout au pays et même au niveau international. Plusieurs journalistes sont venus vivre l'expérience en 2023 pour ensuite rédiger des articles forts flatteurs à son sujet.





Achalandage – Attraction provinciale

Les attractions touristiques provinciales de la Péninsule acadienne ont également connu une très bonne saison touristique, comparativement à 2022. Dans les faits, le Village historique acadien a accueilli 50 414 visiteurs en 2023, une augmentation de 1 % comparativement à 2022. En ce qui concerne l’Aquarium Nouveau-Brunswick, 33 733 visiteurs ont franchi les portes de l’établissement en 2023, une augmentation de 1 % comparativement à 2022.

Indicateur du tourisme Attractions majeures	Nombre de visiteurs				Écart avec l'année précédente
	2020	2021	2022	2023	
Village historique acadien	11 633	27 595	48 710	50 414	+ 1 %
Aquarium NB	11 121	28 149	33 495	33 733	+ 1 %

Taux d'occupation hébergement

Pour l’année 2023, la Péninsule acadienne a connu un taux d’occupation moyen de 49 %, comparativement à 47 % enregistré pour 2022, et 41 % en 2021. Les taux d’occupation pendant la saison estivale 2023 furent similaires à ceux de 2022. On peut donc conclure que les taux hors-saison furent meilleurs; un pas de plus vers l’atteinte de nos objectifs de développer une destination vibrante à l’année.

Taux d'occupation mensuel des établissements d'hébergement touristique de la Péninsule acadienne

MOIS	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier	22 %	24 %	24 %	17 %	14 %	27 %
Février	31 %	29 %	28 %	23 %	25 %	31 %
Mars	30 %	25 %	18 %	33 %	35 %	36 %
Avril	33 %	29 %	14 %	30 %	41 %	37 %
Mai	40 %	37 %	13 %	29 %	45 %	52 %
Juin	56 %	52 %	18 %	31 %	55 %	59 %
Juillet	68 %	73 %	35 %	74 %	80 %	80 %
Août	76 %	78 %	46 %	84 %	84 %	80 %
Septembre	45 %	49 %	34 %	59 %	61 %	56 %
Octobre	42 %	43 %	30 %	26 %	48 %	43 %
Novembre	32 %	34 %	26 %	37 %	40 %	37 %
Décembre	29 %	26 %	29 %	35 %	30 %	30 %
Taux annuel :	43 %	43 %	27 %	41 %	47 %	49 %



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Prestation des services



3.4 DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Depuis janvier 2023, le développement communautaire fait partie intégrante de l'offre de service de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne. Un service mandataire offert aux municipalités ainsi qu'au district rural de notre territoire.

Ce nouveau service faisant partie des responsabilités élargies des CSR émanant de la réforme de la gouvernance locale, a sous sa charge les dossiers suivants :

- L'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et le développement communautaire;
- Le logement abordable;
- La planification des infrastructures sportives, récréatives et culturelles;
- La sécurité publique;
- Le transport régional.

En somme, le service du développement communautaire de la CSRPA a comme mission de collaborer avec les communautés et les intervenants du secteur afin de favoriser les actions menant au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et résidentes de la Péninsule acadienne.

Inclusion sociale, réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire et développement communautaire

Le réseau d'inclusion communautaire de la Péninsule acadienne (RICPA), relevant de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick (SIES), intégré à notre organisme au cours de l'exercice 2022, était déjà bien ancré dans la communauté depuis plusieurs années, un avantage marquant facilitant la mise en place de ce nouveau service offert par la CSRPA.

Le RICPA, c'est : des partenaires régionaux impliqués, plusieurs initiatives à succès telles que Déplacement Péninsule et Pensez Frais, un réseau de contact déjà bien établi et de nombreux bénévoles. Ces initiatives, jumelées à la force de l'esprit communautaire de la Péninsule acadienne, qui n'a d'ailleurs plus besoin de faire ses preuves, est à la base de notre mandat communautaire de faire une réelle différence dans la vie de nos concitoyens.

PARTENAIRES – Société d'inclusion économique et sociale

Le soutien continu de la Société d'inclusion économique et sociale depuis le premier jour a grandement facilité l'intégration du RIC à la CSRPA. Ce partenaire clé nous offre également l'opportunité de présenter des demandes de subvention pour soutenir des initiatives locales se rapprochant des objectifs identifiés dans le plan provincial Ensemble pour vaincre la pauvreté.



Ci-dessous, la liste des subventions obtenues en 2023 :

Nom de l'initiative	Montant
Petits déjeuners (HUB)	15 000 \$
*Partenariat : Fondation des petits déjeuners de la Péninsule acadienne	
Activités et loisirs pour tous	15 000 \$
*Partenariat : Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne	
Planète Jeunesse	15 000 \$
*Partenariat : Santé publique	
Déplacement Péninsule	50 000 \$
TOTAL :	95 000 \$

PARTENAIRES – Comité de la résilience et de la capacité communautaire (CRCC)

La direction de la résilience et des capacités communautaires du ministère de la Justice et de la Sécurité publique, avec qui nous collaborons étroitement depuis sa création en 2020, représente également un partenaire important dans nos démarches

Un protocole d'entente formel de trois ans fut signé entre nos deux organismes en septembre, afin d'officialiser ce partenariat et ainsi établir une relation pour travailler ensemble à favoriser le développement communautaire dans la région de la Péninsule acadienne.

Le comité directeur de la résilience, région Péninsule acadienne, et dont notre coordonnatrice de l'inclusion sociale et du développement communautaire assume le rôle de coprésidence, se rencontre périodiquement afin de s'assurer d'atteindre ses objectifs et de gérer les fonds disponibles pour notre région.

Ci-dessous, la liste des subventions obtenues en marge d'initiatives reliées à la CSRPA en 2023

Nom de l'initiative	Montant
Rétention et recrutement de bénévoles (Déplacement Péninsule)	13 150 \$
Pensez Frais	16 517,10\$
TOTAL :	29 667,10\$



INITIATIVES – Pensez Frais

L'initiative Pensez Frais est née il y a déjà cinq ans dans laquelle notre réseau d'inclusion communautaire (RICPA), en partenariat avec le CRCC, joue un grand rôle. Celle-ci permet aux gens de tous les milieux d'acheter des légumes et des fruits à prix réduit, favorisant ainsi la santé et le mieux-être de notre population et s'inscrivant directement dans le volet de la sécurité alimentaire de nos objectifs.

Initiative gagnant constamment en popularité et comptant sur de nombreux bénévoles, elle est tenue chaque premier lundi du mois à Caraquet, chaque premier mercredi du mois à Lamèque et chaque premier vendredi du mois à Tracadie. Les citoyens peuvent donc s'y procurer ou faire le don d'un panier de fruits et légumes pour la modique somme de 15 \$, somme devant être payée le mois précédent dans le but de faciliter la logistique de l'évènement se tenant le mois suivant.

Mois	Lamèque	Caraquet	Tracadie	Alnwick
Janvier	168	70	69	87
Février	162	73	74	88
Mars	166	80	70	103
Avril	176	125	100	110
Mai	198	140	146	121
Juin	168	164	154	145
Juillet	-	-	-	130
Août	-	-	-	135
Septembre	181	131	153	133
Octobre	239	133	167	149
Novembre	250	160	162	158
Décembre	242	186	166	140
Total :	1950	1262	1261	1499

**La municipalité de Neguac est desservie par l'organisme Pensez Frais (Fresh 4 less) région Alnwick.*





INITIATIVES – Planète Jeunesse

Le programme d'orientation Planète Jeunesse est basé sur le modèle de prévention islandais, qui s'est démontré efficace en Islande depuis plus de 20 ans dans la réduction de la consommation de substances. Planète Jeunesse est un modèle de prévention communautaire fondé sur des données probantes conçu pour avoir un impact à long terme dans les communautés en réduisant la consommation de substances chez les jeunes. Le Nouveau-Brunswick s'est engagé à mettre en œuvre Planète Jeunesse NB dans le cadre d'un projet pilote quinquennal dans quatre endroits initiaux dont la Péninsule acadienne fait partie avec les régions de Woodstock, Saint-Jean et le comté de Kent.

Le directeur du développement communautaire ainsi que la coordonnatrice en inclusion sociale et développement communautaire participent activement au comité péninsulaire mené par la Santé publique et composé d'intervenants-clés de la région. Le travail de mise en place étant bien entamé sur notre territoire avec le dépôt d'un plan d'action complet à la fin de l'exercice 2023, le lancement officiel du programme pour la Péninsule acadienne a eu lieu le 26 septembre dans la Municipalité régionale de Tracadie.



PLANET
Youth®

PLANÈTE Jeunesse
PARTENAIRE Nouveau-Brunswick
PARTNER New Brunswick

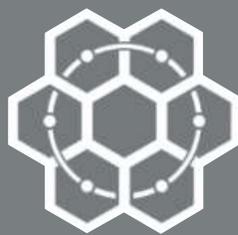




INITIATIVES – Implication et représentation dans la communauté

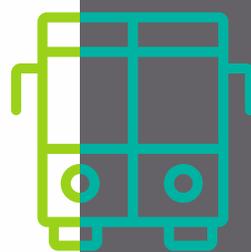
Le succès du service du développement communautaire repose en grande partie sur les liens tissés en communauté. L'implication dans le milieu étant essentielle à la réalisation de nos objectifs et de notre mandat, le service participe activement ou est représenté auprès des organismes et événements communautaires suivants :

- Réseaux mieux-être (Conseil d'administration, Journée mieux-être, Course des couleurs);
- Comité d'accueil d'intégration et d'établissement des nouveaux arrivants de la Péninsule acadienne (CAIENA);
- Comité provincial du programme Le Maillon;
- Conseil d'administration du Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne;
- Conseil d'administration du Centre de ressources familial;
- Développement de la petite enfance;
- Fondation communautaire de la Péninsule acadienne;
- Fondation des petits déjeuners de la Péninsule acadienne;
- GNB : Sommet sur l'avenir du logement;
- Les organismes Capacité NB, Accessibilité NB, l'équipe d'Apprentissage pour adultes PA inc. (APAPI);
- Mouvement acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick (MACSNB);
- Projet de Cuisine collective de la Péninsule acadienne;
- Réseau de santé Vitalité : Réduction des méfaits;
- Table de concertation : Santé publique;
- En collaboration avec le service des finances de la CSRPA : Offre de service de gestion des fonds des initiatives Planète Jeunesse et de la Résilience et capacité communautaire.



Développement
communautaire

TRANSPORT RÉGIONAL



Prestation des services



TRANSPORT RÉGIONAL

Relevant du service du développement communautaire et ayant été intégré à l'offre de service de la CSRPA en 2022, le service de transport régional a pour mandat d'assurer une vision, une stratégie et un plan de transport régional intégré pour la région en fonction des besoins des déplacements des communautés. Les services de transport régional de la commission se doivent également d'être conformes au cadre de transport inclusif et durable du Nouveau-Brunswick.

Représentant à la fois un besoin grandissant pour les régions rurales et un mandat attribué aux CSR dans le cadre de la réforme sur la gouvernance locale, ce service offrira :

- Une plus grande mobilité aux citoyens de notre région en leur offrant l'accès au déplacement d'un point à l'autre de la Péninsule acadienne tout en étant relié aux régions Chaleur et Miramichi.
- Que ce soit pour des questions économiques ou par souci environnemental, les utilisateurs de ce service auront un moyen abordable, sécuritaire et fiable pour se rendre au travail, aux études, à des rendez-vous ou faire leurs courses.

En 2023, l'offre de service en transport régional de la CSRPA se résume à deux composantes majeures : Le service de transports collectifs et le service de transport communautaire, mieux connu sous le nom de Déplacement Péninsule.

Service de transports collectifs

En 2023, le service de transports collectifs en fut à sa première année complète d'opération. Sous le contexte d'un projet pilote, ce fut une année d'apprentissage et d'évaluation, autant pour les utilisateurs et la population que pour l'équipe du service dans son entièreté. Ce processus nécessaire nous a permis de mettre les bases pour l'avenir de la mise en place d'un service complet qui couvrira l'ensemble du territoire dans les années à venir ainsi que de matérialiser notre présence sur le territoire, facilitant également la concrétisation de partenariats à long terme.





L'offre de service en bref

- Un trajet « Test » offrant la navette entre Caraquet et Shippagan six fois par jour;
- Horaire: 6h42 à 18h55 du lundi au vendredi;
- Un autobus de 22 passagers (Gracieuseté de l'UMCS);
- 34 points d'embarquement prédéterminés sur le circuit;
- Deux chauffeurs | quatre remplaçants | une répartitrice.

Fréquence d'utilisation du service par mois

Dans l'optique de faciliter l'utilisation du service ainsi que la coordination de celui-ci, les citoyens sont encouragés à faire leur réservation par le biais de l'application Blaise Transit, disponible sur le site web du service (csrpa.ca/tc) sur l'App Store et sur Google Play. Depuis le 26 juin, les usagers ont également l'opportunité de se rendre directement à un point d'embarquement et d'utiliser le service sans avoir fait une réservation au préalable.

Le service célébrait l'anniversaire de son premier trajet officiel le 23 novembre et pour l'occasion, fruit du hasard, son 3000^e embarquement. Pendant l'exercice en cours, c'est en moyenne 30 embarquements par jour qui furent comptabilisés. Étant conscients que l'offre se limite à un seul trajet sur une portion précise du territoire, ceci, lors d'une première année de mise en service dans une région rurale, dans de telles circonstances, nous considérons ces chiffres comme étant prometteurs.

Le profil des utilisateurs: 73 % professionnels, +/- 1 % étudiants, 26 % non spécifié.

Mois	Nombre d'embarquements
Janvier	212
Février	167
Mars	258
Avril	249
Mai	315
Juin	318
Juillet	320
Août	256
Septembre	264
Octobre	223
Novembre	239
Décembre	146
Total :	2967



INITIATIVES – Projets spéciaux et représentation dans la communauté

Ci-dessous, une liste les activités marquantes du service et de son équipe au cours des 12 derniers mois :

- **Salon Péninsule** : Participation à l'évènement péninsulaire afin de faire la promotion du service;
- **Coordination d'une visite exploratoire de la CSR Nord-Ouest** : La CSRPA accueillait ses collègues de la CSRNO afin de partager nos connaissances en ce qui a trait à la mise en place du service sur notre territoire.
- **Commanditaire majeur lors de la Course des couleurs** : Le service de transports collectifs agissait à titre de commanditaire majeur de l'évènement organisé par le Réseau mieux-être de la Péninsule acadienne. Plusieurs membres de l'équipe de la CSRPA se sont aussi engagés à titre de bénévoles afin d'assurer le succès de cette activité familiale, un bel exemple de participation communautaire et de collaboration interservices;
- **Symposium sur le Transport en commun et communautaire au Nouveau-Brunswick (Fredericton, NB)** : La CSRPA envoyait une délégation à cet évènement provincial organisé par la Société d'inclusion économique et sociale;
- **Forum régional en mobilité durable organisé par la RÉGÎM (Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine)** : Participation en tant que membre d'une délégation provinciale;
- **Fin du processus d'appel d'offres: 002-2023 - Acquisition de minibus commerciaux pour le déploiement d'un service de transports collectifs et début du processus d'acquisition** : L'entreprise A. Girardin inc. fut sélectionnée afin de fournir quatre autobus de 26 passagers, un autobus de 16 passagers et un autobus 22 passagers à mobilité réduite, pour une somme totale de 1 376 320 \$ incluant la TVH;
- **Processus de création d'une image de marque pour le service du transport régional**: Suite à une demande en provenance du comité sur le transport régional, un nouveau logo, des couleurs marquantes et un slogan représentatif seront créés afin que le service soit en mesure de se démarquer sur le plan marketing.



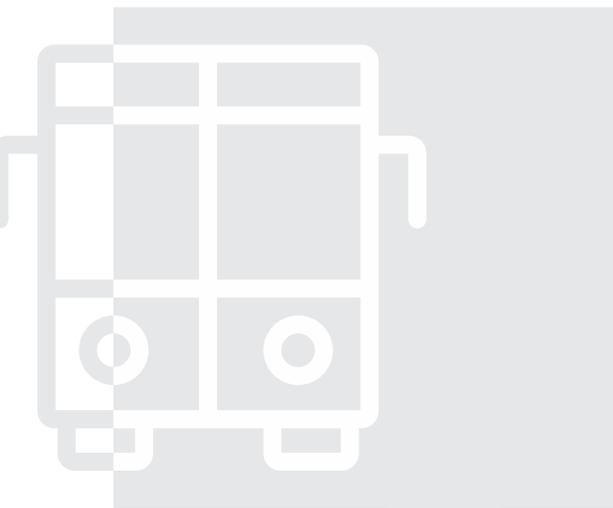


DÉPLACEMENT PÉNINSULE

Lancé en 2015, Déplacement Péninsule offre un service de transport communautaire aux citoyens de la Péninsule acadienne. Ce service de transport à domicile offre un moyen de transport abordable permettant aux citoyens n'ayant pas de moyens de transport de se déplacer afin de répondre à leurs besoins essentiels tels que les rendez-vous médicaux, faire l'épicerie, etc.

En collaboration avec nos partenaires :

- La Société d'inclusion économique et sociale qui nous offre une subvention annuelle afin de couvrir une partie des coûts liés au service;
- La Fondation communautaire de la Péninsule acadienne et le ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick qui aident à défrayer les coûts des déplacements de nos clients les plus vulnérables;
- Le comité directeur de la résilience, région Péninsule acadienne, qui contribue à défrayer les coûts liés au recrutement de bénévoles.





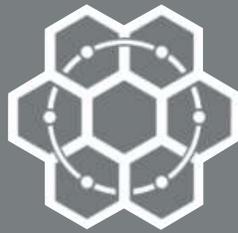
Grandement apprécié de la population, ce service fonctionnant sur réservation seulement, soit en ligne ou par téléphone (une semaine à l'avance), assure les déplacements de nos quelque 400 clients par le biais d'un peu plus d'une vingtaine des bénévoles dévoués qui se déplacent aux quatre coins de la Péninsule acadienne et même de la province.

Fréquence d'utilisation du service par mois:

Mois	Nombre de déplacements	Nombre de kilomètres parcourus
Janvier	235	13 147
Février	278	13 699
Mars	252	13 615
Avril	307	29 594
Mai	250	20 785
Juin	277	26 446
Juillet	234	22 382
Août	325	30 087
Septembre	316	29 823
Octobre	256	21 180
Novembre	281	23 809
Décembre	325	21 202
Total :	3 336	265 769

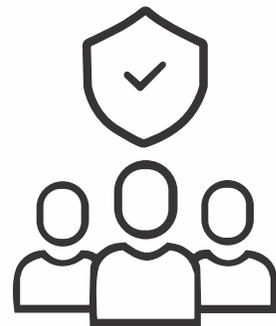
Comparatif au cours des quatre dernières années:

Année	Nombre de déplacements	Nombre de kilomètres parcourus
2023	3 336	265 769
2022	3 435	192 000
2021	3 220	173 000
2020	2 431	130 000



Développement
communautaire

SÉCURITÉ PUBLIQUE



Prestation des services



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le volet sécurité publique du service du développement communautaire, mis en place en début d'année 2023, a comme mission de collaborer avec les intervenants de la sécurité publique afin de favoriser les actions menant vers l'amélioration de la sécurité des résidents et résidentes de la Péninsule acadienne.

En plus du mandat principal du dossier, le service a été en mesure d'entreprendre le travail lié à l'étude d'optimisation des services d'incendie de la Péninsule acadienne déposée en avril 2022. En effet, la recommandation 1 de l'étude présentée par le consultant, monsieur Pierre-Damien Arel, fut mise en place. Cette recommandation consistait en la création d'un poste de gestionnaire en sécurité publique et incendie, dont le mandat principal serait la mise en œuvre des recommandations de l'étude et d'accompagner les différents partenaires dans les dossiers et enjeux de sécurité publique et de mesures d'urgence, représentant une étape charnière dans l'avancement de ce projet ambitieux.

Principales réalisations du service

Les mois suivant l'entrée en fonction, en juillet, du gestionnaire en sécurité publique et incendie, ont été meublés d'une période d'apprentissage de l'environnement occupé par les Commissions de services régionaux, de rencontres et de discussions avec divers intervenants du secteur au niveau local, provincial et atlantique. Il s'agissait d'un processus nécessaire, permettant ainsi d'entreprendre le travail sur des bases solides tout en augmentant les chances de succès de ce nouveau service.

Ci-dessous, une liste les activités marquantes du service et de son gestionnaire en sécurité publique au cours des 12 derniers mois :

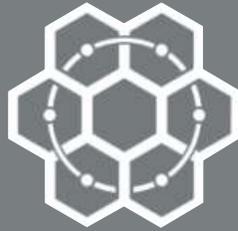
- **Sessions annuelles de révision du plan d'intervention d'urgence de la Péninsule acadienne** : En partenariat avec notre coordonnateur régional en gestion des urgences (OMUNB), des sessions furent offertes aux représentants municipaux, leur permettant d'approfondir leurs connaissances sur le plan régional d'intervention d'urgence de la Péninsule acadienne et sur les rôles et les responsabilités en lien avec celui-ci selon les nouvelles réalités municipales en marge de la réforme sur la gouvernance locale.
- **Rencontres d'échanges avec un groupe de représentants des pompiers de la Péninsule acadienne** : Ces rencontres visaient à mettre la table au travail en lien avec les recommandations de l'étude d'optimisation des services d'incendie impliquant les pompiers et la CSRPA.
- **Rencontre des CSR Péninsule acadienne et Chaleur avec le groupe Recherche et sauvetage Acadie-Chaleur (ACGSAR)** : Tenue de discussions entourant un partenariat possible avec l'organisme et les deux commissions qu'il dessert.





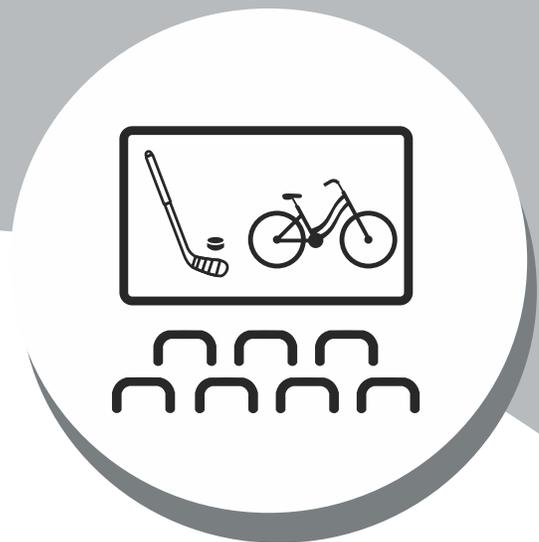
- **Présentations aux pompiers et directeurs généraux** : L'étude d'optimisation des services d'incendie de la Péninsule acadienne, le mandat, la vision et l'approche du gestionnaire en sécurité publique et incendie furent les principaux sujets traités.
- **Recherche et analyse, benchmarking, création d'outils d'aide à la décision** : Élaboration de documents et d'outils favorisant l'offre et l'identification de solutions concrètes et pertinentes s'adaptant aux réalités auxquelles font face nos pompiers et nos municipalités.
- **Visites de casernes individuelles** : Afin de mieux connaître la réalité de chaque brigade, des visites individuelles furent entamées.
- **Contribution aux autres services de la Commission** : Par son expertise, le service est en mesure de contribuer à la formation des employés, au travail d'inspection des installations ainsi qu'à épauler le service des ressources humaines dans les dossiers relatifs au volet hygiène, santé et sécurité au travail de la CSRPA.





Développement
communautaire

INFRASTRUCTURES SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET CULTURELLES



Prestation des services



INFRASTRUCTURES SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET CULTURELLES

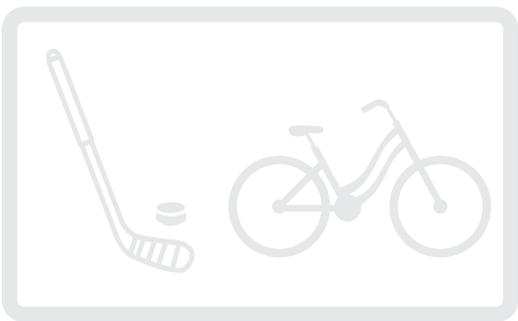
Représentant le dernier maillon du service de développement communautaire, le mandat lié à la planification des infrastructures sportives, récréatives et culturelles en est un stratégique de grande importance pour notre région. Que ce soit au niveau d'une gestion saine et équitable des finances publiques, au niveau de l'offre de service aux citoyens de la Péninsule acadienne, ou de se munir d'outils agissant à titre de leviers économiques, une planification réfléchie et concertée est nécessaire afin de contribuer au maintien et au niveau de la qualité de vie de nos concitoyens.

En ce sens, la CSRPA a comme devoir de créer un forum de discussion rassembleur visant à renforcer la planification de projets d'envergure et le partage des coûts des principales installations et infrastructures liées au sport, aux loisirs et à la culture. Ceci, afin d'améliorer leur viabilité, leur accessibilité ainsi que de contribuer de manière concertée au développement de notre territoire.

Principales réalisations du service

Les faits marquants en lien avec le dossier des Infrastructures sportives, récréatives et culturelles au cours de l'année 2023 sont les suivants:

- **Désignation de la Véloroute Péninsule acadienne en tant qu'infrastructure régionale;**
- **Participation à la planification stratégique de la Véloroute de la Péninsule acadienne :** Contribution à l'exercice initié par l'organisme dans le but de définir ses orientations et de structurer ses actions futures pour les 5 ans à venir;
- **Représentation au sein du conseil d'administration de la Véloroute de la Péninsule acadienne :** Le directeur du développement communautaire siège sur le conseil d'administration de la Véloroute de la Péninsule acadienne en tant que représentant de la CSRPA;
- **Élaboration, coordination et facilitation des discussions en termes de partage des coûts des infrastructures régionales et sous-régionales :** Des discussions furent entreprises avec les municipalités concernées afin d'identifier et d'adopter les formules de partage des coûts convenables en lien avec des infrastructures telles que les piscines et les arénas de la région.

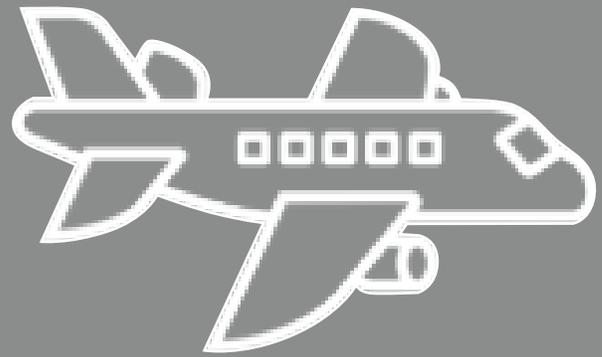


SERVICES COLLABORATIFS



CSR
Péninsule acadienne

2023



AÉROPORT DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

Services Collaboratifs



4.1 AÉROPORT DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne assure la gestion de l'Aéroport de la Péninsule acadienne et ce, depuis 2017. L'Aéroport de la Péninsule permet principalement aux patients nécessitant des soins critiques d'avoir un accès rapide et efficace vers les centres d'appoint. En plus de son rôle à l'égard des services de santé, l'aéroport poursuit toujours sa collaboration dans la facilitation des activités de sauvetage en mer et en forêt et de protection des forêts contre le feu, avec le ministère des Ressources naturelles et Développement de l'énergie, et Pêches et Océans Canada.





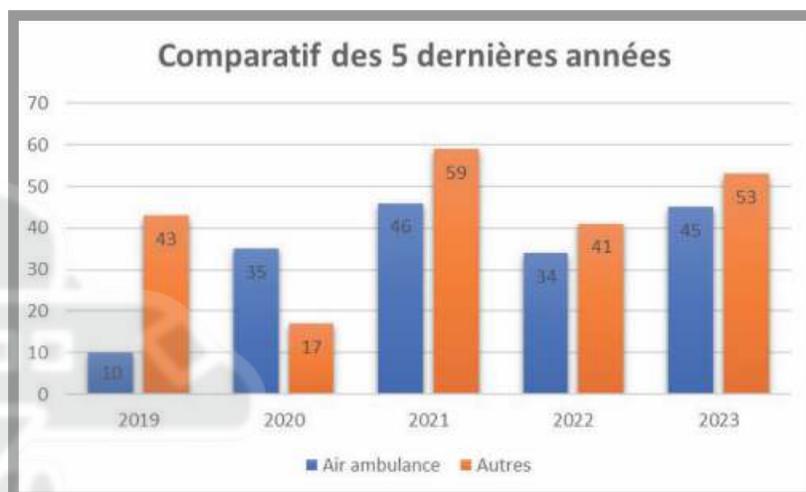
Améliorations

La CSRPA a reçu un appui financier de la Société de développement régional d'un montant de 14 000 \$ pour un projet d'amélioration à l'aéroport. Ce projet consistait en la réparation et l'entretien du bâtiment central, l'achat d'une lumière en lien avec l'orientation des avions, et de l'asphaltage.

Au cours de l'année 2023, l'Aéroport de la Péninsule a enregistré 98 atterrissages comparativement à 75 l'année précédente, qui représente une augmentation de 31 %. Parmi ces 98 atterrissages, 45 correspondent au service d'ambulance aérienne.

Nombre de vols durant l'année 2023

Mois	Ambulance aérienne	Autres	Total
Janvier	1	2	3
Février	0	0	0
Mars	0	0	0
Avril	5	3	8
Mai	4	7	11
Juin	4	11	15
Juillet	9	7	16
Août	7	8	15
Septembre	4	3	7
Octobre	5	0	5
Novembre	3	9	12
Décembre	3	3	6
Total :	45	53	98





SERVICE DE CONTRÔLE DES CHIENS

Services Collaboratifs



4.2 SERVICE DE CONTRÔLE DES CHIENS

Le service de contrôle des chiens de la CSRPA est entré en fonction officiellement le 5 mars 2018 pour l'ensemble des municipalités de la CSRPA, à l'exception de Tracadie (un service de contrôle des animaux est déjà offert dans cette municipalité).

Ce service offre l'application du règlement, la cueillette des chiens errants, le service de fourrière et la gestion des plaintes. Afin d'offrir un service similaire pour l'ensemble du territoire desservi, chacune des municipalités participantes a adopté un arrêté similaire (à l'exception de la Ville de Caraquet).

La vente des services et les sommes perçues par les communautés ont diminué d'environ 14 % comparativement à l'année précédente, passant de 8 520 \$ à 7 290 \$. Cette diminution s'explique par la fusion des municipalités sur le territoire à la suite de la réforme de la gouvernance locale.

En 2023, 57 appels ont été traités comparativement à 25 en 2022 et 16 constats d'infraction ont été rédigés par le contrôleur des chiens comparativement à 7 en 2022. L'activité du service en 2023 a connu une augmentation considérable.

Vente des services et sommes perçues en 2023

Municipalité	Cumulatif – Médailles pour chien 2023	Nombre de médailles pour chien 2023
Caraquet	2 325 \$	94
Hautes-Terres	445 \$	27
Ile-de-Lamèque	630 \$	30
Neguac	950 \$	62
Rivière-du-Nord	815 \$	49
Shippagan	* 2 125 \$	132
Total :	7 290 \$	394

*210 \$ Frais de capture pour la ville de Shippagan à ajouter à ce montant

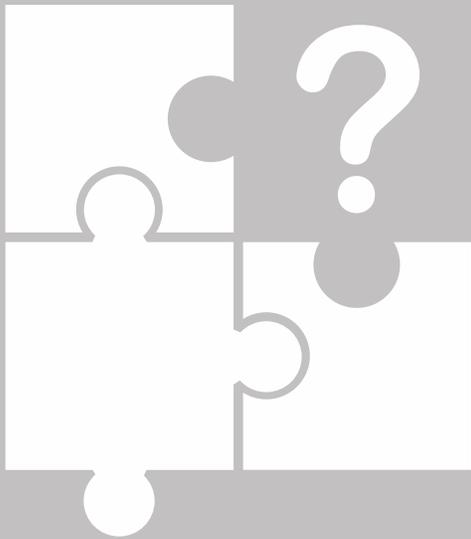


Activités du service en 2023

Municipalité	Appels et suivis	Constats d'infraction	Total
Caraquet	20	10	30
Hautes-Terres	6	1	7
Ile-de-Lamèque	6	1	7
Neguac	4	0	4
Rivière-du-Nord	5	1	6
Shippagan	16	3	19
Total :	57	16	73



RÉALISATIONS ET DÉFIS



CSR
Péninsule acadienne

2023



5.1 RÉALISATION D'UNE STRATÉGIE RÉGIONALE

En plus de l'élargissement des mandats des commissions de services régionaux, ces dernières avaient également comme obligation l'établissement d'une stratégie régionale permettant de mieux coordonner les priorités des nouveaux services pour les cinq prochaines années. La CSRPA a donc retenu les services de Gagnon Strategix et de Stantec pour effectuer le travail. Le mandat soumis était assez complexe, principalement en raison du très court délai alloué pour la réalisation de cette initiative. Avec l'obligation d'établir une stratégie pour les nouveaux services, la CSRPA a également profité de l'occasion d'élargir l'exercice aux mandats déjà existants, soit les services d'urbanisme et de gestion des déchets solides. Plusieurs tables de travail ont été organisées au printemps 2023 afin de recueillir les commentaires des différents intervenants. La stratégie a été présentée au conseil d'administration le 6 juillet et finalement adoptée le 16 novembre, lors de la réunion ordinaire.





5.2 MISE EN PLACE DES NOUVEAUX SERVICES

L'année 2023 a été une période de mise en place des nouveaux services. Principalement pour les services de développement économique et développement communautaire, les nouvelles équipes ont été constituées au fur et à mesure que les mois passaient et que les mandats soumis par la province étaient de plus en plus compris et maîtrisés par les nouveaux employés en place.

À la suite d'une plus grande maîtrise de ces mandats, les nouveaux comités ont également été constitués; ce fut un véritable tour de force pour de nouvelles équipes fraîchement constituées. La dernière année a donc permis d'établir des fondations solides qui permettront la réalisation des différents objectifs établis dans la stratégie régionale.

5.3 ÉTUDE SUR LOGEMENT

La pénurie de logements a sûrement été l'un des dossiers prioritaires pour la province du Nouveau Brunswick en 2023. Causée principalement par une arrivée massive de nouveaux arrivants en provenance de l'international ou encore des autres provinces du Canada, cette problématique a engendré la nécessité d'établir plusieurs programmes d'aide financière tant au niveau provincial qu'au fédéral, afin de soutenir la construction de nouveaux logements.

La problématique de la pénurie de logements se fait également sentir dans la Péninsule acadienne. La situation n'est pas aussi alarmante que dans les plus grandes villes du sud de la province. On remarque toutefois que la disponibilité des logements est de plus en plus faible et les coûts locatifs augmentent en flèche. Une hausse de l'itinérance a même pu être observée par les groupes communautaires de la région.



Afin de mieux comprendre la situation de la pénurie de logements dans la Péninsule acadienne, la CSRPA a demandé à M. Richard Saillant, économiste, d'effectuer une étude visant à établir une projection des besoins de logements pour la région. Au coût de 22 137,50 \$, cette étude fut livrée en juin 2023 et une présentation des résultats a été effectuée à Rivière-du-Nord par M. Saillant devant une salle comble, formée de représentants municipaux et de partenaires communautaires, institutionnels et économiques de la Péninsule acadienne.



5.4 TRANSPORT RÉGIONAL



Après plusieurs années de travail sur le dossier, le gouvernement fédéral annonçait officiellement le 20 janvier 2023 son appui au projet de transport régional dans la Péninsule acadienne en accordant une aide de 1 095 760 \$. La province a pour sa part accordé une somme de 408 771 \$. Ce financement permettra à la CSRPA d'acquérir six minibus et cinq fourgonnettes afin d'offrir un service de transport collectif fixe et sur demande pour l'ensemble de la région.

Le conseil d'administration de la CSRPA a également accepté, lors de sa réunion ordinaire du 28 septembre 2023, l'offre de A. Girardin Inc pour l'acquisition de six minibus pour une somme totale de 1 376 320 \$ avec TVH. Ces minibus pourraient être livrés au cours de l'année 2024-2025.

Rappelons que l'ajout d'un service de transport a pour but de faciliter la mobilité des résidents de la Péninsule acadienne dans un contexte de défis démographiques particuliers. Que ce soit pour améliorer l'accès au marché du travail, aux soins de santé et à l'éducation, ou encore pour aider à la rétention des jeunes et des nouveaux arrivants, ce service est essentiel pour assurer la viabilité de la région.

5.5 COALITION DES CSR DU NORD-EST ET DES PREMIÈRES NATIONS DANS LE DOSSIER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des discussions ont été entamées en 2023 avec la CSR Chaleur, la CSR Restigouche, la Première Nation de Pabineau et la Première Nation de Eel River Bar afin de discuter des possibilités de créer une coalition dans le dossier des énergies renouvelables. Tiré du modèle de l'Alliance de l'énergie de l'Est, ce modèle permet aux MRC participantes du regroupement de partager les profits générés par la production d'énergie renouvelable sur le territoire concerné. Grâce à la collaboration financière de l'APECA, de la SDR et de chacun des partenaires, un appel d'offres a été lancé afin de permettre au groupe d'évaluer la possibilité d'établir un regroupement similaire. La CSRPA a accepté de financer une somme de 15 000 \$ afin de participer à cette étude. Les résultats de cette étude seront connus en 2024.



INFORMATIONS FINANCIÈRES



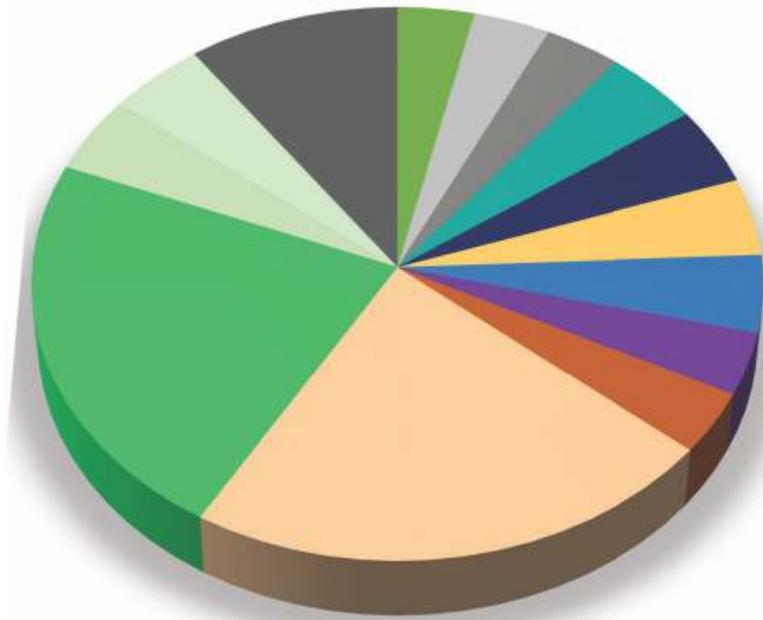
2023



6. SOURCES DE FINANCEMENT DE LA CSRPA

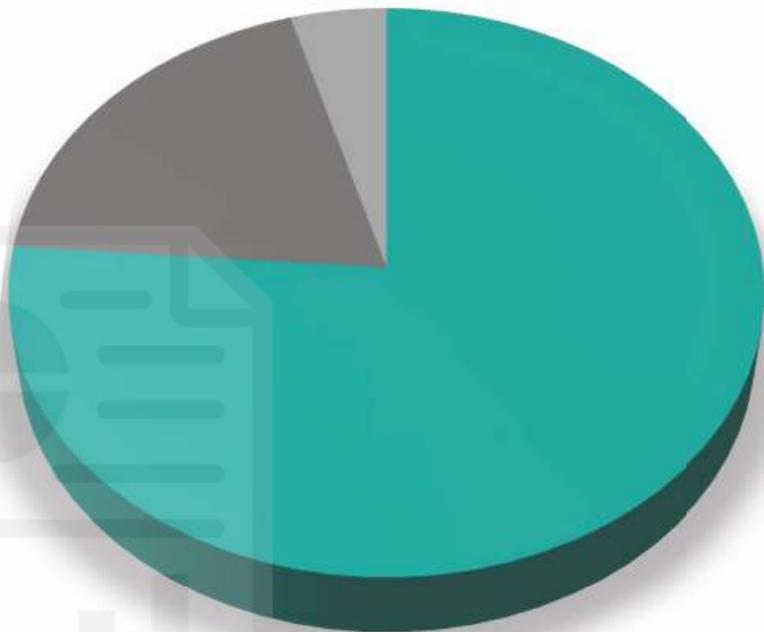
Les sources de financement de la CSRPA varient selon le service offert. Voici un aperçu de ces sources selon les différents services :

SERVICES GÉNÉRAUX



- 3.6 % -Collaboratif
- 3.6 % -Aéroport
- 3.6 % -Contrôle des chiens
- 4.5 % -Développement économique
- 4.5 % -Tourisme
- 4.5 % -Développement communautaire
- 4.5 % -Transport régional
- 3.6 % -Infrastructures sportives
- 3.6 % -Comité de la sécurité publique
- 22.5 % -Urbanisme
- 22.5 % -Gestion des déchets solides
- 4.5 % -Collecte
- 4.5 % -Triage
- 9.9 % Autres revenus

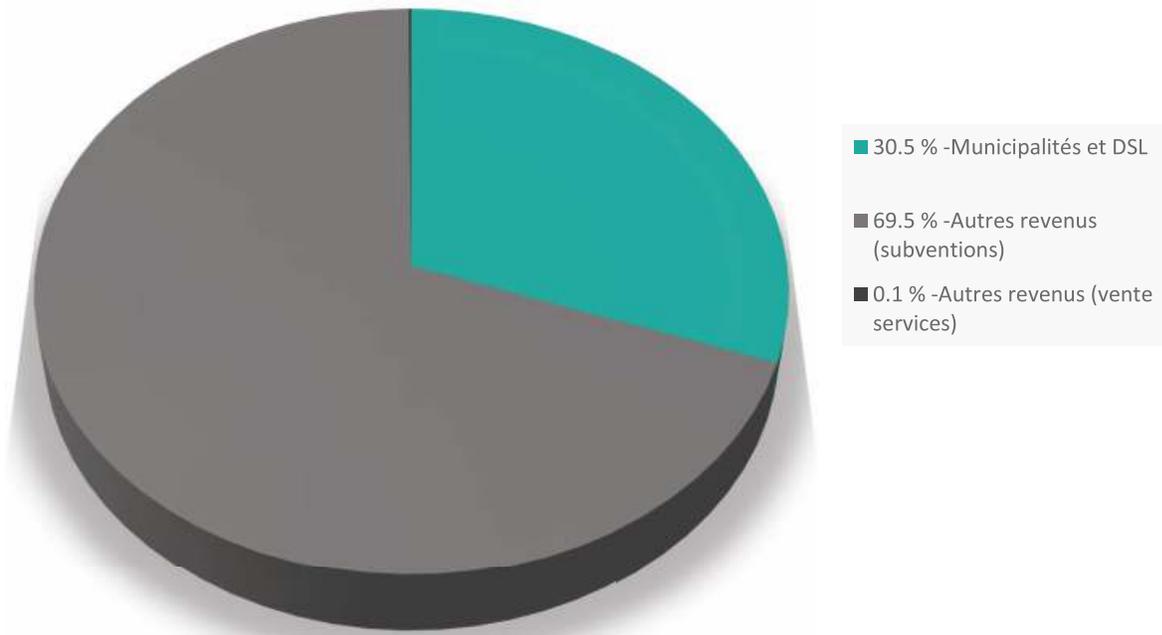
COLLABORATIF ET AMÉNAGEMENT RÉGIONAL



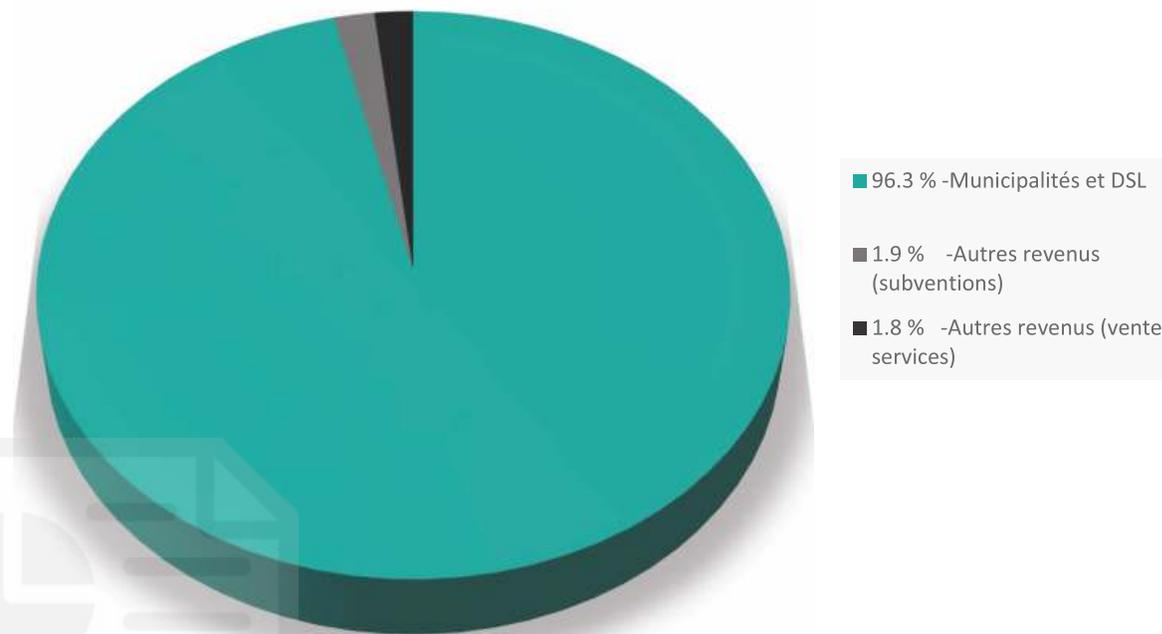
- 76.2 % -Municipalité et DSL
- 19.3 % -Autres revenus (subventions)
- 4.5 % -Aéroport (vente de services)



TRANSPORT RÉGIONAL

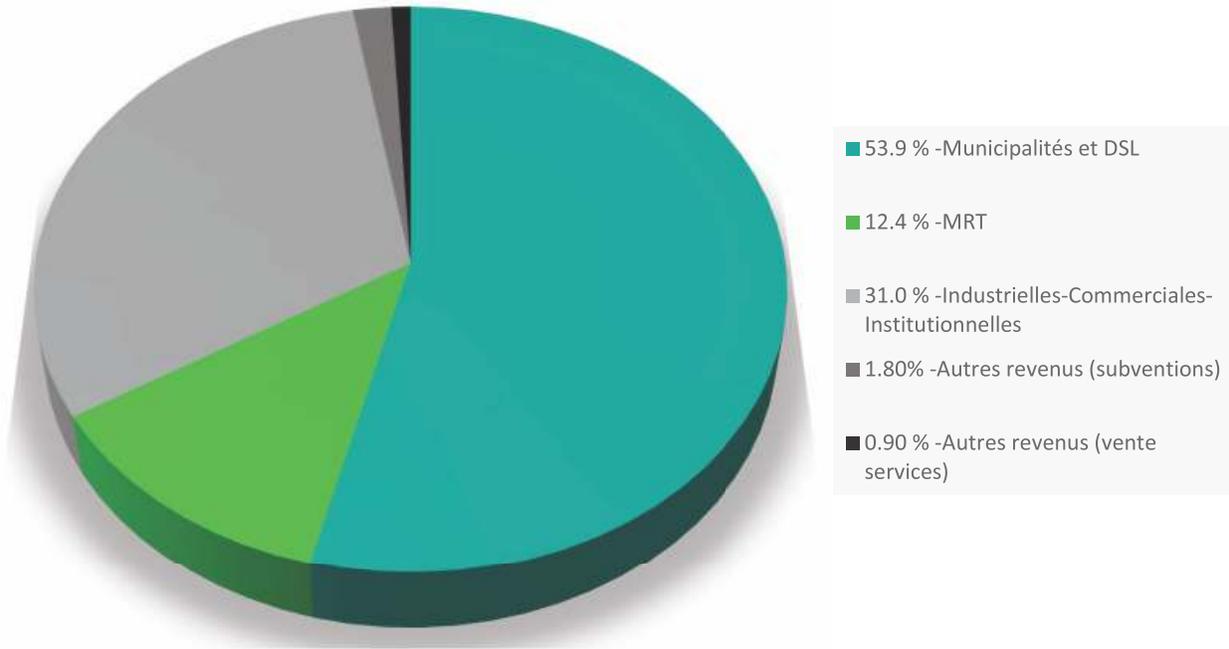


SERVICE D'URBANISME

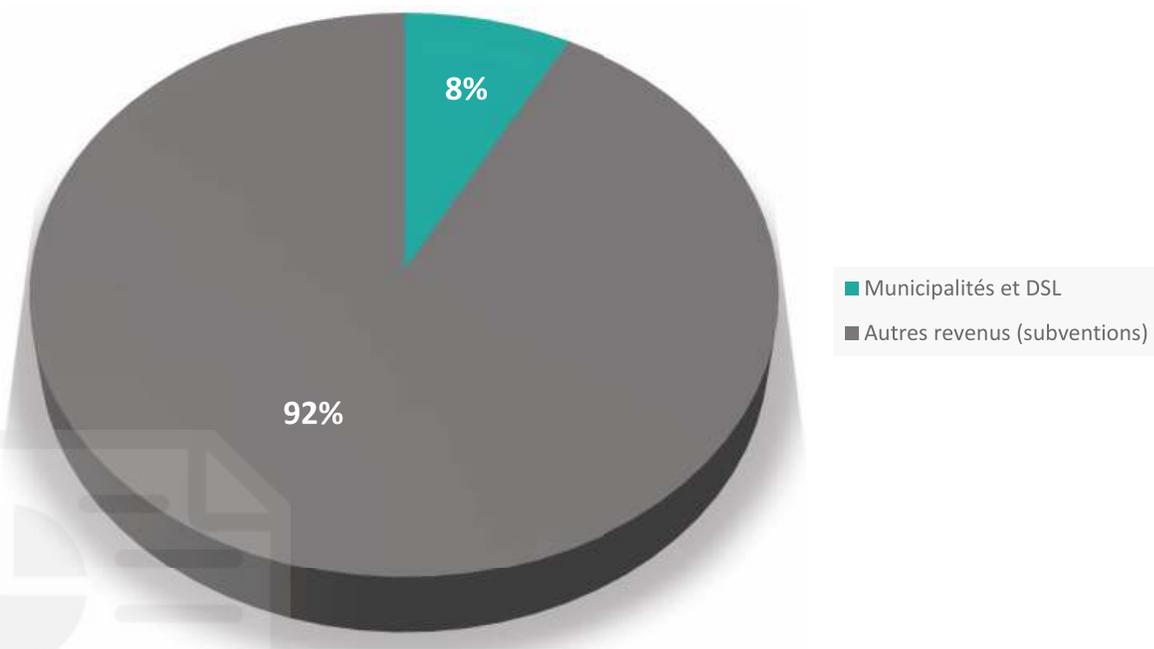




SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE





Subventions reçues au cours de l'année financière 2023 pour l'ensemble des services de la CSRPA

SERVICE	MINISTÈRE OU ORGANISME D'OÙ PROVIENT LA SUBVENTION	SUBVENTION ACCORDÉE EN 2023
Administration	Ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux	60 000 \$
Développement économique	Subvention pour le financement communautaire aux CSR (EGL)	47 090 \$
Tourisme	Subvention pour le financement communautaire aux CSR (EGL)	171 976 \$
Développement communautaire	Subvention pour le financement communautaire aux CSR (EGL)	89 122 \$
Transport régional	Subvention pour le financement communautaire aux CSR (EGL)	182 057 \$
Collaboratif et aménagement régional	Fonds pour le développement des collectivités du Canada	50 000 \$
Collaboratif et aménagement régional	Société de développement régional	25 000 \$
Aéroport	Société de développement régional	14 088 \$
Développement économique	Société de développement régional	17 061 \$
Développement économique	Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	372 541 \$
Développement communautaire	Société d'inclusion économique et sociale du NB	67 338 \$
Développement communautaire	Société d'inclusion économique et sociale du NB	45 000 \$
Développement communautaire	Société d'inclusion économique et sociale du NB	3 240 \$
Développement communautaire	Ministère de la Santé - Programme d'action communautaire en alimentation	9 135 \$
Développement communautaire	Ministère de la Justice et de la Sécurité publique - Résilience régionale	25 891 \$
Transport régional	Société d'inclusion économique et sociale du NB	50 000 \$
Transport régional	Financement d'appui à la réforme des CSR (EGL)	35 980 \$
Transport régional	Société de développement régional	62 990 \$
Urbanisme	Société de développement régional	21 332 \$
Urbanisme	Financement d'appui à la réforme des CSR (EGL)	3 925 \$
Urbanisme	Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	2 025 \$
Déchets solides	Fonds en fiducie pour l'environnement	40 000 \$
Déchets solides	Fonds en fiducie pour l'environnement	30 464 \$
Déchets solides	Fonds en fiducie pour l'environnement	23 353 \$
Déchets solides	Ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux	15 000 \$



**Le tableau ci-dessous présente les indemnités et les dépenses remboursées en 2023
aux membres du conseil d'administration
dans le cadre de leurs fonctions au sein de l'organisation.**

Membres	Per diem	Allocation voiture	Repas	Stationnement	Hébergement	Total	Présences
Doumbia, Kassim	5 400,00 \$	783,44 \$				6 183,44 \$	27
Landry, Denis	2 675,00 \$	314,51 \$				2 989,51 \$	20
Lanteigne, Joseph	2 375,00 \$	368,48 \$				2 743,48 \$	19
Losier, Denis	3 475,00 \$	806,08 \$				4 281,08 \$	19
Power, Robert	1 375,00 \$	443,72 \$				1 818,72 \$	10
Savoie, Bernard	750,00 \$	305,30 \$				1 055,30 \$	16
Savoie, Georges Rhéal	4 675,00 \$	1 964,70 \$				6 639,70 \$	25
Thériault, Bernard	3 875,00 \$	400,32 \$	66,00 \$		244,71 \$	4 275,32 \$	25
Total :	24 600,00 \$	5 386,55 \$	66,00 \$		244,71 \$	29 986,55 \$	

Maires suppléants	Per diem	Allocation voiture	Repas	Stationnement	Hébergement	Total	Présences
Morais, Pierre	200,00 \$	47,88 \$				247,88 \$	1
Robichaud, Luc	200,00 \$	28,50 \$				228,50 \$	1
Stewart, Johnny	1 000,00 \$	347,70 \$				1 347,70 \$	7
Total :	1 400 \$	424,08 \$				1 824,08 \$	





Indemnités quotidiennes versées et dépenses remboursées aux membres des comités dans le cadre de leurs fonctions au sein de l'organisation

Comité de révision de la planification (CRP)

Membres	Per Diem	Allocation Voiture	Repas	Stationnement	Hébergement	Total	Présences
Bertin, Victor	1 500,00 \$	285,90 \$				1 785,90 \$	12
Doiron, Jean-Claude	2 550,00 \$	277,56 \$				2 827,56 \$	11
Laprise, Jacques	1 750,00 \$	308,10 \$				2 058,10 \$	10
Mallet, Patrice-Éloi	2 250,00 \$	558,42 \$				2 808,42 \$	10
McGraw, Norma	2 000,00 \$	638,40 \$				2 638,40 \$	12
Roussel, Oscar	1 125,00 \$	312,10 \$				1 437,10 \$	12
Savoie, Georges Rhéal	18 75,00 \$	1 333,80 \$				3 208,80 \$	12
Total :						16 764,28 \$	

Comité de la croissance régionale

Membres	Per Diem	Allocation Voiture	Repas	Stationnement	Hébergement	Total	Présences
Brideau, Jean-Philippe	125,00 \$	40,47 \$				165,47 \$	1
Leclair, André	125,00 \$	48,45 \$				173,45 \$	1
Total :						338,92 \$	

Comité du développement communautaire

Membres	Per Diem	Allocation Voiture	Repas	Stationnement	Hébergement	Total	Présences
Chiasson, Jean-Charles	250,00 \$	28,50 \$				278,50 \$	2
Gagnon-Rousselle, Marie-Claude	250,00 \$	75,24 \$				325,24 \$	2
Total :						603,74 \$	

Comité transport régional

Membres	Per Diem	Allocation Voiture	Repas	Stationnement	Hébergement	Total	Présences
Holmes, Bruno	125,00 \$	25,08 \$				150,08 \$	1
Léger, Frédéric	125,00 \$	0,00 \$				125,00 \$	1
Total :						275,08 \$	



Déchets solides : redevances reçues au titre de déversement
des matières usées solides pour l'année 2023

Catégorie	Somme reçue
Municipalités et DSL	3 402 118 \$
Industrielles, commerciales et institutionnelles	1 446 665 \$
Construction et démolition	128 128 \$
Total :	4 976 911 \$

Urbanisme : droits perçus pour les permis de construction et autres frais relatifs
au service d'urbanisme et remis aux collectivités membres pour l'année 2023

Localité membre	Somme perçue
Caraquet	33 190,50 \$
Hautes-Terres	23 405,00 \$
Ile-de-Lamèque	14 550,50 \$
Neguac	13 640,60 \$
Rivière-du-Nord	11 390,00 \$
Shippagan	12 450,00 \$
Tracadie	40 225,84 \$
District rural de la PA	550,00 \$
Total :	149 402,44 \$

REGARD VERS L'AVENIR



CSR
Péninsule acadienne

2023



7. Regard vers l'avenir

Encore une fois, l'année 2024 sera certainement très chargée pour la CSRPA. Le travail se poursuivra afin de répondre adéquatement aux nouveaux mandats qui ont été confiés aux CSR. La stratégie régionale élaborée en 2023 a permis d'établir une orientation plus précise des actions qui seront entreprises dans la prochaine année afin de répondre aux exigences établies à cet égard.

Chose certaine, la CSRPA continue son évolution. Les actions à venir en 2024 auront une incidence de plus en plus importante sur le développement et la viabilité de la Péninsule acadienne. Voici donc des dossiers sur lesquels les membres de la CSRPA ou encore l'administration travailleront au cours de l'année 2024 :

- Phase 2 de la stratégie de développement de logements;
- Plan régional de développement de la zone agricole de la Péninsule acadienne;
- Mise sur pied de la taxe sur l'hébergement;
- Étude sur la collecte résidentielle de matières organiques;
- Poursuite de l'élaboration des plans municipaux et arrêtés de zonage pour les nouvelles entités;
- Agrandissement de l'offre de service de transports collectifs;
- Poursuite de la mise en œuvre des actions liées à l'optimisation des services d'incendie;
- Campagne de valorisation et d'attraction destinées à accroître la main-d'œuvre dans la région;
- Phase 2 du programme d'orientation Planète Jeunesse Péninsule acadienne;
- Mise sur pied du sous-comité du développement communautaire sur l'itinérance;
- Mise à jour de l'étude : Planification régionale des infrastructures et des programmes sportifs et de loisirs dans la Péninsule acadienne (2018).



ANNEXES



2023



Nombre de permis émis par localité, valeur des constructions et sommes perçues en 2023

Localité membre	2020	2021	2022	2023
Caraquet	142	113	91	149
Hautes-Terres	33	37	36	66
Iles-de-Lamèque	40	33	22	46
Neguac	36	27	21	23
Rivière-du-Nord	74	52	64	52
Shippagan	44	59	36	45
Tracadie	285	200	197	186
DSL (avant 2023)	279	176	180	-
District rural de la PA	-	-	-	2
Total :	933	697	647	569

Nombre de permis émis par localité entre 2020 et 2023

Localité membre	Nombre de permis	Valeur des constructions	Somme perçue
Caraquet	149	11 571 032 \$	56 419 \$
Hautes-Terres	66	5 005 300 \$	23 635 \$
Iles-de-Lamèque	46	2 676 366 \$	12 258 \$
Neguac	23	2 412 621 \$	12 338 \$
Rivière-du-Nord	52	3 365 125 \$	17 137 \$
Shippagan	45	3 631 712 \$	17 655 \$
Tracadie	186	22 970 129 \$	117 169 \$
District rural de la PA	2	160 500 \$	825 \$
Total :	569	51 792 785 \$	257 434 \$

Nombre de dérogations traitées par le CRP/à l'interne par municipalité, de 2020 à 2023

Localité membre	2020	2021	2022	2023
Caraquet	24	23	23	24
Hautes-Terres	5	7	10	6
Iles-de-Lamèque	6	7	6	9
Neguac	5	8	5	1
Rivière-du-Nord	9	8	12	6
Shippagan	9	14	13	9
Tracadie	19	17	17	12
DSL (Avant 2023)	15	15	12	-
District rural de la PA	-	-	-	0
Total :	92	99	98	67



Valeur des permis de construction en 2023

Localité membre	Résidentiel	Commercial et industriel	Institutionnel	Total des valeurs
Caraquet	8 267 515 \$	2 961 652 \$	341 864 \$	11 571 031 \$
Hautes-Terres	3 023 050 \$	322 250 \$	1 660 000 \$	5 005 300 \$
Iles-de-Lamèque	2 184 116 \$	227 250 \$	265 000 \$	2 676 366 \$
Neguac	852 521 \$	1 560 100 \$	- \$	2 412 621 \$
Rivière-du-Nord	3 345 775 \$	19 350 \$	- \$	3 365 125 \$
Shippagan	3 174 577 \$	280 740 \$	176 395 \$	3 631 712 \$
Tracadie	13 218 757 \$	9 568 372 \$	183 000 \$	22 970 129 \$
District rural de la PA	160 500 \$	- \$	- \$	160 500 \$
Total :	34 226 811 \$	14 939 714 \$	2 626 259 \$	51 792 784 \$

Présence des membres aux réunions du CRP 2023

X PRÉSENT ■ ABSENT

MEMBRE	15 MARS	22 MARS	19 AVRIL	17 MAI	24 MAI	21 JUIN	19 JUILLET	23 AOÛT	20 SEPTEMBRE	18 OCTOBRE	15 NOVEMBRE	20 DÉCEMBRE
Bertin, Victor	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Doiron, Jean-Claude	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	■	X
Laprise, Jacques	X	■	■	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Mallet, Patrice-Éloi	X	X	X	X	X	X	X	X	■	X	X	■
McGraw, Norma	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Roussel, Oscar	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Savoie, Georges Rhéal	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X



Présence des membres aux réunions du CA 2023

X PRÉSENT ■ ABSENT

MEMBRE	2 FÉVRIER	1 MARS	6 AVRIL	12 AVRIL	13 AVRIL	27 AVRIL	30 MAI AGA	29 JUIN	6 JUILLET	25 JUILLET	14 SEPTEMBRE	28 SEPTEMBRE	2 NOVEMBRE	16 NOVEMBRE	18 DÉCEMBRE
Doumbia, Kassim	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Lanteigne, Joseph	X	X	X	X	X	■	X	X	X	■	X	X	X	X	X
Losier, Denis	X	X	X	X	X	X	X	■	X	X	X	X	X	X	X
Landry, Denis	X	X	X	X	X	X	X	■	X	■	X	X	X	X	X
Power, Robert	X	X	X	■	■	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Savoie, Bernard	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	■	X
Savoie, Georges Rhéal	X	X	X	X	■	X	X	X	X	X	X	X	■	X	X
Thériault, Bernard	X	X	X	X	X	X	X	X	X	■	X	X	X	■	X

Présence des membres aux réunions des comités 2023

X PRÉSENT ■ ABSENT

Comité exécutif	14 février 2023	21 mars 2023	23 mai 2023	7 juillet 2023	11 septembre 2023	18 octobre 2023	11 décembre 2023
Doumbia, Kassim	X	X	X	X	X	X	X
Savoie, Georges Rhéal	X	X	X	X	X	X	X
Thériault, Bernard	X	X	X	X	X	■	X

Comité de développement communautaire	16 octobre 2023	13 décembre 2023
Chiasson, Jean-Charles	X	X
Chiasson, Marilène	X	■
Ferron, Patrice	X	X
Ferron-Roussel, Amélie	X	■
Gagnon-Roussel, Marie-Claude	X	X
Haché, Martine	X	X
Lanteigne, Joseph	X	X
LeBouthillier, Maggie	X	X
McGraw, Frederick	X	■
Pinef, Mireille	X	■

Comité sur le transport régional	15 septembre 2023
Cormier-Noël, Lisette	X
Doumbia, Kassim	X
Ferrer, Audrey	X
Holmes, Bruno	X
Lanteigne, Liette	■
Léger, Frédéric	X
Mallais, Raymonde	■
Saulnier, Théo	■
Tran-Mazerolle, Mai	X

Comité de la planification des infrastructures sportives, de loisirs et culturelles	15 septembre 2023
Bujold, Denis	X
Brown, Dave	X
Bryar, Gilles	X
Degrâce, Francisca	X
Doiron, Alex	X
Doiron, Jeannot	X
Duguay, Marc	X
Haché-Breau, Vanessa	X
Hébert, Marc	X
Roussel, Elise	X
Sonier, André	■

Comité de sécurité publique	27 septembre 2023
Chiasson, Pierre	X
Landry, Denis	X
Laurin, Ronald	X
Losier, Denis	X
Paulin, Guy	X
Simard, Jonathan	X
Thériault, Bernard	X

Comité de croissance régionale	22 novembre 2023
Bezeau, Brian	■
Blanchard, Christian	■
Brideau, Jean-Philippe	X
Caron, Armand	X
Chiasson, Roch	■
Ferguson, Ernest	X
Leclair, André	X
Losier, Denis	X
Randriatiana, Irina	X

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS



2023

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX
PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	7
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRIÉS

CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, av. St. Peter Avenue
Suite 109
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel: (506) 548-1984
Télé./Fax: (506) 518-0904

epbath@epbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

CARAQUET

13, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB B1W 1B6

Tél./Tel: (506) 727-2610
Télé./Fax: (506) 727-2038

eppeninsule@epbathurst.ca
www.epr.ca

SHIPPAGAN

183, boul. J.-J. Gauthier
Shippagan, NB B8S 1M8

Tél./Tel: (506) 336-1206
Télé./Fax: (506) 336-1206

eppeninsule@epbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2023, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

EPR-Bathurst/Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
15 mai 2024

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

5

	Budget		
	Non-audités	2023	2022
	(Note 15)	Actuel	Actuel
REVENUS			
Vente services	2 568 600	\$ 2 492 209	\$ 2 352 703
Frais facturés aux membres	5 058 124	5 058 126	4 399 995
Autres revenus	1 414 969	1 562 962	504 428
Intérêts	-	26	26
	9 041 693	9 113 323	7 257 152
DÉPENSES			
Administration	4 770 084	4 818 481	3 335 035
Services financiers	154 967	109 505	99 827
Gouvernance	25 500	35 543	38 959
Services de planification et d'inspection des bâtiments	841 100	743 714	821 747
Services de gestion des déchets solides	3 003 954	3 370 488	3 135 029
	8 795 605	9 077 731	7 430 597
EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE (note 12)	246 088	\$ 35 592	(173 445)
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		1 337 071	1 510 516
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		1 372 663	\$ 1 337 071

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 AU 31 DÉCEMBRE 2023

6

	2023	2022
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	48 090 \$	121 181 \$
Débiteurs		
- Général	619 257	611 141
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	71 828	44 422
- Province du Nouveau-Brunswick	120 021	134 210
	859 196	910 954
PASSIFS		
Emprunt bancaire (note 5)	607 508	859 200
Créditeurs et charges à payer	868 105	790 803
Produits reportés	240 623	85 679
Dettes à long terme (note 7)	2 686 000	3 010 000
	4 402 236	4 745 682
DETTE NETTE	(3 543 040)	(3 834 728)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 11)	8 140 083	8 140 083
Amortissement cumulé	3 495 803	3 203 191
	4 644 280	4 936 892
Frais payés d'avance	271 423	234 907
	4 915 703	5 171 799
EXCÉDENT ACCUMULÉ	1 372 663 \$	1 337 071 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Administrateur : _____

Administrateur : _____

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

7

	2023	2022
Excédent (déficit) pour l'année	35 592 \$	(173 445) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(503 190)
Amortissement des immobilisations corporelles	292 612	296 789
	328 204	(379 846)
Augmentation des charges payées d'avance	(271 423)	(234 907)
Utilisation des charges payées d'avance	234 907	127 489
	(36 516)	(107 418)
Variation de la dette nette	291 688	(487 264)
Dette nette au début de l'exercice	(3 834 728)	(3 347 464)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(3 543 040) \$	(3 834 728) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



	2023	2022
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent (déficit) pour l'exercice	35 592 \$	(173 445) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	292 612	296 789
Débitéur - Général	(8 115)	40 666
Débitéur - Gouvernement fédéral et ses agences	(27 406)	(12 447)
Débitéur - Province du Nouveau-Brunswick	14 189	(79 993)
Créditeurs et frais courus	77 302	342 661
Revenus différés	154 944	85 679
Augmentation des frais payés d'avance	(36 516)	(107 417)
Changements dans les fonds de réserve	(26)	(26)
	502 576	392 467
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(503 190)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à demande	(251 692)	209 200
Dette à long terme	70 000	289 000
Remboursement de la dette à long terme	(394 000)	(362 000)
	(575 692)	136 200
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(73 116)	25 477
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	69 693	44 216
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	(3 423) \$	69 693 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse non affectée (note 3).

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne a été incorporée en 2013 en vertu de la Loi sur la prestation des services régionaux. La CSRPA couvre entièrement la région de la Péninsule acadienne incluant 7 municipalités et 1 district rural. Ces communautés sont les suivantes : Rivière-du-Nord, Caraquet, Municipalité des Hautes-Terres, Municipalité régionale de Tracadie, Shippagan, Île-de-Lamèque, Neguac et le District rural de la Péninsule acadienne.

La CSRPA est par conséquent dirigée par un conseil d'administration de 8 membres (7 maires et 1 représentant du district rural).

Les commissions de services régionaux jouent trois grands rôles : assurer ou faciliter la prestation de services obligatoires aux communautés; faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées et servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales.

La CSRPA offre aux résidents de la Péninsule acadienne les services obligatoires suivants :

- Aménagement du territoire
- Gestion des déchets solides, y compris la collecte et le triage des matières recyclables
- Développement économique
- Développement touristique
- Transport régional
- Développement communautaire
- Sécurité publique
- Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations

Les services d'aéroport ont été ajoutés en 2017 comme services volontaires. Le service de contrôle des chiens a pour sa part été ajouté en 2018.

Les différents services sont financés par une combinaison de contributions provenant des communautés membres, les deux paliers de gouvernement ainsi que la vente de certains services. Le budget de la CSRPA en 2024 est approximativement 10 millions de dollars.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés le 7 octobre 2022.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs général, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, de créditeurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins et les découverts bancaires.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Asphalte	15 années
Bâtiments	25-30 années
Piste d'atterrissage	25 années
Machinerie et équipement	5-25 années
Meubles, matériel et logiciels	5 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Information sectorielle

La Commission est une commission diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses clients. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services sont fournis par les départements suivants :

Services généraux

Responsable des fonctions du conseil d'administration, de la gestion financière et de l'administration.

Services de collaboration et planification régionale

Cette section inclut l'aéroport de la péninsule, le contrôle des chiens, ainsi que les autres services volontaires.

Services d'aménagement et planification locale

Cette section inclut les services de planification et d'aménagement du territoire dont les plans municipaux et ruraux ainsi que les lotissements, l'émission des permis d'aménagement et de construction.

Services de gestion des déchets solides

Cette section inclut les services de gestion des déchets solides, la collecte des déchets solides pour les communautés participantes ainsi que le triage des matières recyclables.

Service de Promotion touristique

Cette section inclut les services de promotion touristique qui par l'entremise de partenariats avec plusieurs organismes de l'industrie touristique, la marque Tourisme Péninsule acadienne fait rayonner la région comme destination incontournable au Nouveau-Brunswick.

Service de développement économique

Les services de développement économique consistent à promouvoir, dynamiser et collaborer afin que la Péninsule acadienne soit reconnue comme un endroit où il fait bon vivre, étudier, travailler et visiter.

Service de développement communautaire

Le service du développement communautaire de la CSRPA a comme mission de collaborer avec les communautés et les intervenants du secteur afin de favoriser les actions menant au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et résidentes de la Péninsule acadienne.

Service de transport régional

À travers le transport en commun et transports communautaires, le service de transport régional a pour mandat d'assurer une vision, une stratégie et un plan de transport régional intégré pour la région en fonction des besoins des déplacements des communautés.

Service de Sécurité publique

Le volet sécurité publique a comme mission de collaborer avec les intervenants de la sécurité publique afin de favoriser les actions menant vers l'amélioration de la sécurité des résidents et résidentes de la Péninsule acadienne.

Infrastructures régionales sportives, récréatives et culturelles

Ce service participe à la mise en place de plan de partages des coûts des infrastructures sportives, récréatives et culturels en déterminant les infrastructures récréatives régionales et sous-régionales ainsi que les zones de fréquentation respectives.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3. ENCAISSE

	2023	2022
Encaisse - affectée	51 513 \$	51 488 \$
Encaisse - non affectée	(3 423)	69 693
	48 090 \$	121 181 \$

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2023	2022
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVII)	71 828 \$	44 422 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

La Commission dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 217 180 \$, au taux préférentiel de 7,20 %, avec un montant maximal permis de 1 217 180 \$, dont 609 672 \$ est inutilisé au 31 décembre 2023.

6. PART DU FONDS D'ÉDUCATION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne détient une part du fonds d'éducation pour la mise en œuvre de divers programmes d'éducation pour la population de leur région qui est géré par la Commission de services régionaux Chaleur. Ce fonds fut créé en 1995 selon l'Accord de service d'enfouissement sanitaire et ce fonds d'éducation est divisé entre les quatre commissions du nord-est de la province. La portion de ce fonds qui revient à la Commission de services régionaux Péninsule acadienne s'élève à un montant de 3 780 \$ au 31 décembre 2023 (3 780 \$ au 31 décembre 2022).

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débenture :		
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033, BJ-48.	662 000 \$	723 000 \$
Série de 1,20 % à 2,25 %, échéant en 2024, BQ-42.	27 000	54 000
Série de 2,10 % à 3,25 %, échéant en 2025, BT-40.	18 000	27 000
Série de 1,95 % à 2,95 %, échéant en 2039, BW-56.	549 000	577 000
Série de 2,05 % à 2,55 %, échéant en 2026, BV-44.	62 000	82 000
Série de 0,50 % à 2,60 %, échéant en 2040, BY-48.	1 035 000	1 258 000
Série de 4,700 % à 4,266 %, échéant en 2032, CC-28.	263 000	289 000
Série de 5,115 % à 4,048 %, échéant en 2028, CD-24.	70 000	-
	2 686 000 \$	3 010 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	412 000 \$
2025	391 000 \$
2026	390 000 \$
2027	378 000 \$
2028	155 000 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Commission offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour les employés à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de 15 jours par année. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 210 heures de congés de maladie.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était de 167 237 \$ au 31 décembre 2022 et de 272 419 \$ au 31 décembre 2023.

9. ENGAGEMENTS

La Commission s'est engagée par contrat jusqu'au 31 décembre 2024 pour le loyer; elle s'est aussi engagée par contrat pour différents services jusqu'en décembre 2026. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 257 022 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024	227 022 \$
2025	18 000 \$
2026	12 000 \$

10. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La Municipalité a l'autorité ministérielle pour l'emprunt à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 22-0071	152 000 \$	Financement temporaire
D.C. No. 23-0042	137 000	Financement temporaire
D.C. No. 23-0063	224 000	Financement temporaire
D.C. No. 23-0074	40 000	Financement temporaire

553 000 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur la prestation des services régionaux du N.-B.*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 5 % du budget de fonctionnement d'opération et à 25 % du budget de fonctionnement du service des déchets solides de la Commission. En 2023, la Commission s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Asphalte	Bâtiments	Piste d'atterrissage	Machineries et équipements	Meubles, matériels et logiciels	Total 2023	Total 2022
Coût:								
Solde d'ouverture	302 509 \$	17 053 \$	1 754 905 \$	2 669 839 \$	3 049 247 \$	346 530 \$	8 140 083 \$	7 636 893 \$
Ajouts : Additions	-	-	-	-	-	-	-	503 190
Solde de fermeture	302 509	17 053	1 754 905	2 669 839	3 049 247	346 530	8 140 083	8 140 083
Amortissement accumulé :								
Solde d'ouverture	-	17 053	682 983	1 007 602	1 149 023	346 530	3 203 191	2 906 402
Moins : Amortissement	-	-	57 820	79 382	155 410	-	292 612	296 789
Solde de fermeture	-	17 053	740 803	1 086 984	1 304 433	346 530	3 495 803	3 203 191
Valeur nette des immobilisations corporelles	302 509 \$	\$ -	\$ 1 014 102	\$ 1 582 855	\$ 1 744 814	\$ -	\$ 4 644 280	\$ 4 936 892
Composé de :								
Collaboration et planification	17 170 \$	- \$	22 621 \$	1 582 855 \$	1 384 \$	- \$	1 624 030 \$	1 705 988 \$
Site d'enfouissement	285 339	-	991 481	-	1 743 430	-	3 020 250	3 230 904
	302 509 \$	- \$	1 014 102 \$	1 582 855 \$	1 744 814 \$	- \$	4 644 280 \$	4 936 892 \$

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

12. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification locale	Gestion des déchets solides	Promotion touristique	Développement économique communautaire	Services de transport régional	Sécurité publique	Infrastructures sportives et récréatives	Fonds de réserve générale Urbanisme Déchets solides	Total
Excédent (déficit) pour l'année 2023	(7 006) \$	16 752 \$	(18 089) \$	32 088 \$	(3 025) \$	2 137 \$	47 \$	156 \$	3 \$	35 592 \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis										
Surplus (déficit) d'avant dernière année	(16 495)	(12 511)	34 306	-	-	-	-	-	-	5 300
Remboursement du principal de la dette à long terme	(28 000)	-	(366 000)	-	-	-	-	-	-	(394 000)
Dépenses d'amortissement	81 938	-	210 634	-	-	-	-	-	-	292 612
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2023	37 463	(12 511)	(121 040)	-	-	-	-	-	-	(96 088)
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2023	30 457 \$	4 241 \$	(139 129) \$	32 088	(3 025)	2 137 \$	47 \$	156 \$	3 \$	(60 496) \$

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

13. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Collaboration régionale		Aménagement et planification locale		Gestion des déchets solides	Promotion touristique	Développement économique communautaire	Services de transport régional	Sécurité publique	Infrastructures sportives et récréatives	2022	
	et planification régionale	locale	et planification locale	locale							Total	Total
REVENUS												
Vente de services	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 2 492 209	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 2 492 209	\$ 2 332 704
Frais facturés aux membres	342 016	1 420 161	2 740 350	137 174	37 561	71 088	145 216	127 250	37 280	127 250	5 058 126	4 399 996
Autres revenus	167 148	54 636	41 833	182 466	436 692	348 560	331 327	-	-	-	1 562 962	504 427
Intérêts	-	3	23	-	-	-	-	-	-	-	26	26
	509 464	1 474 800	5 274 415	319 640	474 253	419 648	476 543	37 280	127 280	127 280	9 113 323	7 237 153
DÉPENSES												
Salaires et bénéfices	115 089	1 103 140	1 515 479	135 807	325 454	194 699	336 701	32 478	22 478	22 478	3 799 325	2 947 566
Biens et services	304 467	354 905	3 456 815	131 745	153 824	212 443	137 705	4 755	104 646	104 646	4 861 335	4 070 928
Amortissement	81 958	-	210 654	-	-	-	-	-	-	-	292 612	296 789
Intérêts - dette à long terme	14 956	-	64 530	-	-	-	-	-	-	-	79 506	75 515
Autres	-	-	44 953	-	-	-	-	-	-	-	44 953	39 800
	516 470	1 458 045	5 292 481	287 552	477 278	407 142	474 406	37 233	127 124	127 124	9 077 731	7 430 598

EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE	(7 006) \$	16 755 \$	(18 066) \$	32 088 \$	(3 025) \$	12 506 \$	2 137 \$	47 \$	156 \$	156 \$	35 592 \$	(173 445) \$
--	------------	-----------	-------------	-----------	------------	-----------	----------	-------	--------	--------	-----------	--------------

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve générale		Fonds de réserve immobilisations	2023	2022
	Urbanisme	Déchets solides		Total	Total
ACTIFS					
Encaisse	5 139 \$	3 398 \$	42 977 \$	51 514 \$	51 488 \$
Débiteurs	21	430	-	451	451
	5 160	3 828	42 977	51 965	51 939
PASSIFS					
Excédent accumulé	5 160 \$	3 828 \$	42 977 \$	51 965 \$	51 939 \$
REVENUS					
Intérêts	3 \$	2 \$	21 \$	26 \$	27 \$
DÉPENSES					

Excédent pour l'année

3 \$ 2 \$ 21 \$ 26 \$ 27 \$

Détails de l'encaisse

Compte Épargne stable à intérêt quotidien
Compte Épargne stable à intérêt quotidien
Compte Épargne stable à intérêt quotidien

Montant du principal

5 139 \$
3 398 \$
42 977 \$

Taux d'intérêt

Variable
Variable
Variable

Seau municipal

Date

Georges Rhéal Savoie

Trésorier,

Commission de services régionaux Péninsule acadienne

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

15. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Collaboration et planification régionale	Aménagement locale	Gestion des déchets solides	Promotion touristique	Développement économique	Service de transport régional	Sécurité publique	Infrastructures sportives et récréatives	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
REVENUS											
Ventes de services	-	-	\$ 2 568 600	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 2 568 600
Frais facturés aux membres	342 016	1 420 161	2 740 350	137 174	37 560	145 215	37 280	127 280	-	-	5 058 124
Autres revenus	59 999	-	2 500	201 976	247 090	717 942	-	-	-	-	1 414 969
Surplus	-	-	34 306	-	-	-	-	-	-	(34 306)	-
	402 015	1 420 161	5 345 756	339 150	284 650	893 157	37 280	127 280	-	(34 306)	9 041 693
DÉPENSES											
Administration	356 355	572 686	1 872 564	337 875	283 375	891 882	36 260	126 260	81 958	(29 006)	4 755 484
Gouvernance	3 060	6 375	8 925	1 275	1 275	1 275	1 020	1 020	-	-	25 500
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-	841 100	-	-	-	-	-	-	-	-	841 100
Services de gestion des déchets solides	-	-	2 793 300	-	-	-	-	-	210 654	-	3 003 954
Services financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts	-	-	36 000	-	-	-	-	-	-	-	36 000
Deux à long terme	-	-	484 967	-	-	-	-	-	-	(394 000)	133 567
Autres frais	42 600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Déficit de l'avant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert au fonds de réserve de fonctionnement	-	-	150 000	-	-	-	-	-	-	(150 000)	-
	402 015	1 420 161	5 345 756	339 150	284 650	893 157	37 280	127 280	292 612	(573 006)	8 795 605

EXCÉDENT (DÉFICIT) - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ (292 612) \$ 538 700 \$ 246 088 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. SUPPORT DES REVENUS

	Budget Non audité	2023 Actuel	2022 Actuel
VENTE DE SERVICES			
Autres services de planification	-	-	60 \$
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	2 092 500	2 074 127	2 003 024
Déchets de construction et de démolition	133 000	129 188	111 793
Matières recyclables	343 100	288 894	237 826
	2 568 600	\$ 2 492 209	\$ 2 352 703

FRAIS FACTURÉS AUX MEMBRES

Frais de collaboration et planification régionales	342 016	\$ 342 016	\$ 358 051
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	1 420 161	1 420 161	1 392 288
Frais de déversement	2 740 350	2 740 350	2 380 465
Frais facturés - Promotion touristique	137 174	137 174	269 191
Frais facturés - Développement économique	37 560	37 561	-
Frais facturés - Développement communautaire	71 088	71 088	-
Frais facturés - Service de transport régional	145 215	145 216	-
Frais facturés - Sécurité publique	37 280	37 280	-
Frais facturés - Infrastructures	127 280	127 280	-
	5 058 124	\$ 5 058 126	\$ 4 399 995

AUTRES REVENUS

Autres - collaboration et planification régionales	59 999	\$ 167 448	\$ 72 898
Autres - planification et développement	-	54 636	112 334
Autres - déchets solides	2 500	41 833	56 636
Autres - Promotion touristique	201 976	182 466	94 119
Autres - Développement économique	247 090	436 692	-
Autres - Développement communautaire	155 462	348 560	51 339
Autres - Service de transport régional	747 942	331 327	117 102
	1 414 969	\$ 1 562 962	\$ 504 428

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. SUPPORT DES DÉPENSES

	Budget Non audité	2023 Actuel	2022 Actuel
ADMINISTRATION			
Bureau du directeur général	410 000 \$	408 335 \$	301 972 \$
<hr/>			
Gestion financière			
Audit externe	11 000	7 821	7 821
<hr/>			
Autres			
Assurance responsabilité civile	11 000	19 704	12 898
Honoraires professionnels	1 000	11 082	2 900
Relations publiques	7 000	2 926	5 162
Dépenses de bureau	91 500	126 526	62 866
Collaboration et planification régionale	190 000	191 399	110 987
Aéroport de la péninsule	158 138	204 693	179 558
Contrôle des chiens	24 500	20 862	24 421
<hr/>			
	483 138	577 192	398 792
<hr/>			
Administration - Promotion touristique			
Bureau du service de promotion touristique	188 100	138 765	196 393
Assurance responsabilité civile	2 500	3 852	4 615
Honoraires professionnels	-	-	28 832
Relations publiques	10 000	-	61
Dépenses de bureau	10 700	15 516	12 357
Publicité et promotion	65 000	61 563	84 906
Guide touristique	25 000	24 664	14 287
Projets	10 000	15 643	44 375
<hr/>			
	311 300	260 003	385 826
<hr/>			
Administration - Transport collectif			
Bureau du service de transport collectif	523 000	314 853	60 814
Assurance et immatriculation	12 450	10 674	-
Honoraires professionnels	97 479	19 391	5 605
Relations publiques	20 000	4 737	3 234
Dépenses de bureau	55 860	45 046	47 320
Entretien et réparation - autobus	37 500	18 541	-
Essence - autobus	119 018	31 307	3 626
<hr/>			
	865 307	444 549	120 599
<hr/>			
Administration - Développement communautaire			
Bureau du développement communautaire	167 000	172 852	38 570
Assurance responsabilité civile	2 000	2 844	-
Relations publiques	11 000	10 775	51 339
Dépenses de bureau	18 700	32 721	9 205
Déplacement - Bénévoles	-	124 868	-
Projet	-	35 567	-
<hr/>			
	198 700	379 627	99 114

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2023 Actuel	2022 Actuel
Administration - Développement économique			
Bureau du développement communautaire	181 100	301 606	-
Assurance responsabilité civile	2 500	4 371	-
Relations publiques	15 500	15 162	-
Dépenses de bureau	17 700	35 285	-
Étude sur les besoins en logement	20 000	21 479	-
Véloroute - Entretien sentier	-	20 000	-
Programme promotion des collectivités	-	23 975	-
Stratégie Main d'oeuvre	20 000	14 800	-
Plan stratégique	-	11 754	-
Publicité et promotion	-	3 638	-
	256 800	452 070	-
Administration - Sécurité publique			
Bureau de la sécurité publique	10 000	15 000	-
Dépenses de bureau	5 000	276	-
	15 000	15 276	-
Administration - Infrastructures sportives et récréatives			
Bureau de service des infrastructures sportives et récréatives	-	5 000	-
Frais de réunions	5 000	166	-
Projet - Véloroute	100 000	100 000	-
	105 000	105 166	-
Administration - Planification locale			
Bureau de la planification locale	223 000	281 878	255 395
Assurance responsabilité civile	25 000	29 564	27 631
Honoraires professionnels	-	13 228	58 620
Relations publiques	5 000	4 578	7 773
Dépenses de bureau	169 300	227 875	150 103
Services juridiques	5 000	15 325	12 874
	427 300	572 448	512 396
Administration - Division des déchets solides			
Bureau de la Division des déchets solides	1 437 616	1 362 546	1 297 505
Assurance responsabilité civile	60 000	89 606	88 215
Honoraires professionnels	2 000	22 421	-
Relations publiques	27 850	21 279	19 891
Dépenses de bureau	159 073	100 142	102 904
	1 686 539	1 595 994	1 508 515
	4 770 084	\$ 4 818 481	\$ 3 335 035

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2023 Actuel	2022 Actuel
SERVICES FINANCIERS			
Intérêts et frais bancaires	36 000 \$	44 593 \$	37 793 \$
Intérêts sur la dette à long terme	118 967	64 550	60 027
Coûts de financement	-	362	2 007
	154 967 \$	109 505 \$	99 827 \$
GOUVERNANCE			
Honoraires	12 500 \$	24 740 \$	28 694 \$
Déplacements	3 000	6 928	6 440
Réunions	10 000	3 875	3 825
	25 500 \$	35 543 \$	38 959 \$
SERVICES DE PLANIFICATION ET D'INSPECTION DES BÂTIMENTS			
Services de planification			
Personnel	604 600 \$	522 900 \$	474 616 \$
Comité consultatif en planification	1 500	3 363	1 861
Autres dépenses	14 000	17 137	10 818
	620 100	543 400	487 295
Services d'inspection			
Personnel	202 000	189 124	250 527
Autres dépenses	19 000	11 190	83 925
	221 000	200 314	334 452
	841 100 \$	743 714 \$	821 747 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2023 Actuel	2022 Actuel
SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES			
Collecte	388 000 \$	523 716 \$	447 966 \$
Triage	53 300	77 339	84 534
Station et bâtiment	66 300	61 110	61 189
Machinerie et équipement	70 000	109 011	85 948
Opérations d'enfouissement	1 801 200	1 780 410	1 680 954
Station de transfert	2 000	2 541	1 688
Réacheminement des déchets	373 500	539 772	551 810
Compostage	19 000	13 664	-
Déchets domestiques dangereux	20 000	52 271	10 286
Amortissement	210 654	210 654	210 654
	3 003 954 \$	3 370 488 \$	3 135 029 \$

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.